Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

Pages jaunes de la formation agricole (2002-2003)

Auteur : Direction du développement de la main-d'oeuvre et de l'information

Poids : 932 ko

Type de document : Format PDF en sections

Parution : 2002-2003

Sommaire :

- Introduction (PDF, 10 ko)
- Section A - La formation agricole (PDF, 459 ko)
- Section B - Les autres cheminements de formation (PDF, 29 ko)
- Section C - La reconnaissance des acquis (PDF, 33 ko)
- Section D - Le plan de soutien en formation agricole (PDF, 34 ko)
- Section E - Les subventions liées à la formation professionnelle agricole (PDF, 37 ko)
- Section F - Les subventions liées à la formation agricole (PDF, 24 ko)
- Section G - Les coordonnées des partenaires en formation agricole (PDF, 192 ko)
- Section H - Les statistiques (PDF, 87 ko)
- Section I - Les sites Internet (PDF, 18 ko)
- Annexes (PDF, 9 ko)

Liens vers le document : Consulter le sommaire.

Québec

© Gouvernement du Québec, 2004

105-06838/

INTRODUCTION

Les pages jaunes de la formation agricole forment un recueil de renseignements réalisé à l'intention des personnes appelées à exercer un rôle-conseil auprès de la clientèle intéressée par la formation agricole au Québec. Le document est conçu de façon à pouvoir fournir une information de premier niveau et, au besoin, orienter la clientèle vers des ressources plus spécialisées. **L'édition 2002-2003 est disponible en version électronique seulement à l'adresse suivante :**

http://www.agr.gouv.qc.ca/frdt/formation/pajaunfa/pjcadre.htm.

Le document se divise en neuf parties et traite notamment de la formation agricole en général, des programmes de formation initiale et continue en agriculture, des établissements d'enseignement qui dispensent ces programmes, de la reconnaissance des acquis, du plan de soutien en formation agricole, des subventions et du soutien financier liés à la formation ainsi que des différents cheminements de formation. On y trouve en plus les coordonnées de plusieurs partenaires impliqués dans la formation agricole et quelques statistiques sur la clientèle. L'édition 2002-2003 répertorie un bon nombre de sites Internet qui contiennent une quantité prodigieuse de renseignements.

La mise à jour des *Pages jaunes de la formation agricole* est assurée par plusieurs personnes provenant du MAPAQ, de différents organismes et d'autres ministères. Leur collaboration est exemplaire et leur contribution fort importante. Il convient de leur exprimer nos plus sincères remerciements.

Nous n'avons pas la prétention de répondre à toutes les attentes des utilisatrices et utilisateurs. Il nous importe cependant d'améliorer ce document au fil des parutions. Nous comptons donc sur votre collaboration pour nous faire part de vos suggestions, tant sur la forme que sur le fond, pour améliorer cette publication annuelle. N'hésitez pas à les communiquer par téléphone, par la poste, par télécopieur ou par courriel à :

Danielle Bourret ou Linda Boivin
Direction du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : (418) 380-2122, poste 3535 ou 3541
Télécopieur : (418) 380-2189

Courriel : danielle.bourret@agr.gouv.qc.ca
linda.boivin@agr.gouv.qc.ca

1 LES PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE

Au Québec, différents programmes de formation initiale sont offerts aux personnes qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier ou d'une profession; ils correspondent à l'ensemble des activités conduisant à l'obtention d'un diplôme (voir diagramme 1). Ces programmes s'échelonnent du secondaire à l'université et s'adressent tant aux jeunes qu'aux adultes. Ils sont de durée variable, selon les objectifs poursuivis.

Diagramme 1. LE SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC

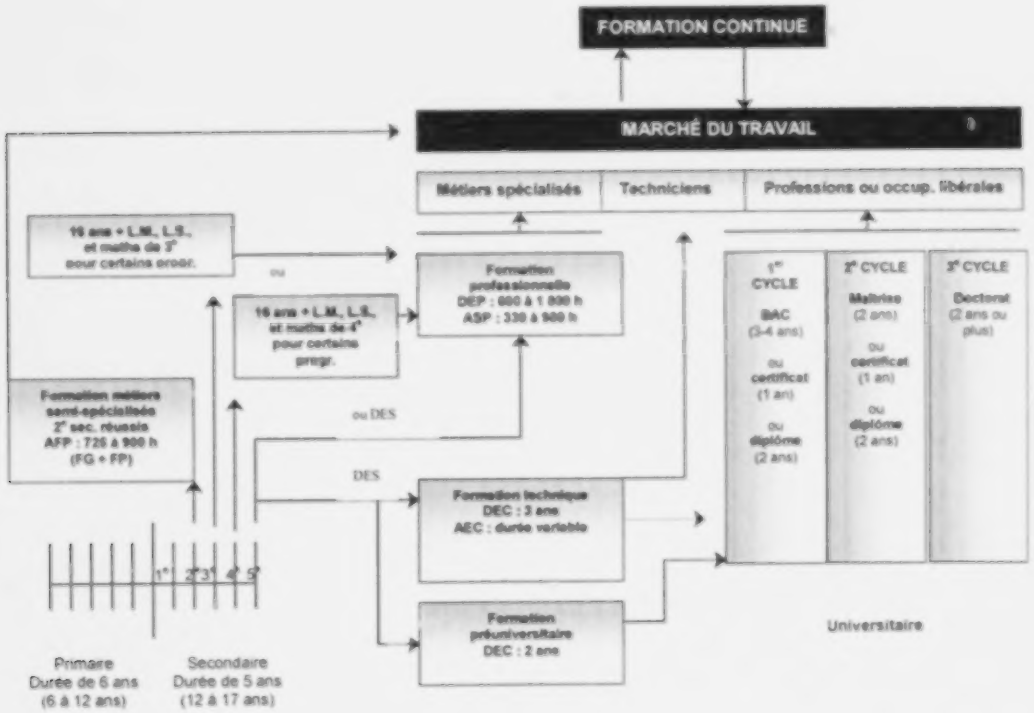

LM : Langue maternelle
LS : Langue seconde
Maths : Mathématique
AFP : Attestation de formation professionnelle

FG : Formation générale
FP : Formation professionnelle
DES : Diplôme d'études secondaires
DEP : Diplôme d'études professionnelles

ASP : Attestation de spécialisation professionnelle
DEC : Diplôme d'études collégiales
BAC : Baccalauréat

1 LES PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE

Au Québec, différents programmes de formation initiale sont offerts aux personnes qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier ou d'une profession; ils correspondent à l'ensemble des activités conduisant à l'obtention d'un diplôme (voir diagramme 1). Ces programmes s'échelonnent du secondaire à l'université et s'adressent tant aux jeunes qu'aux adultes. Ils sont de durée variable, selon les objectifs poursuivis.

Diagramme 1. LE SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC

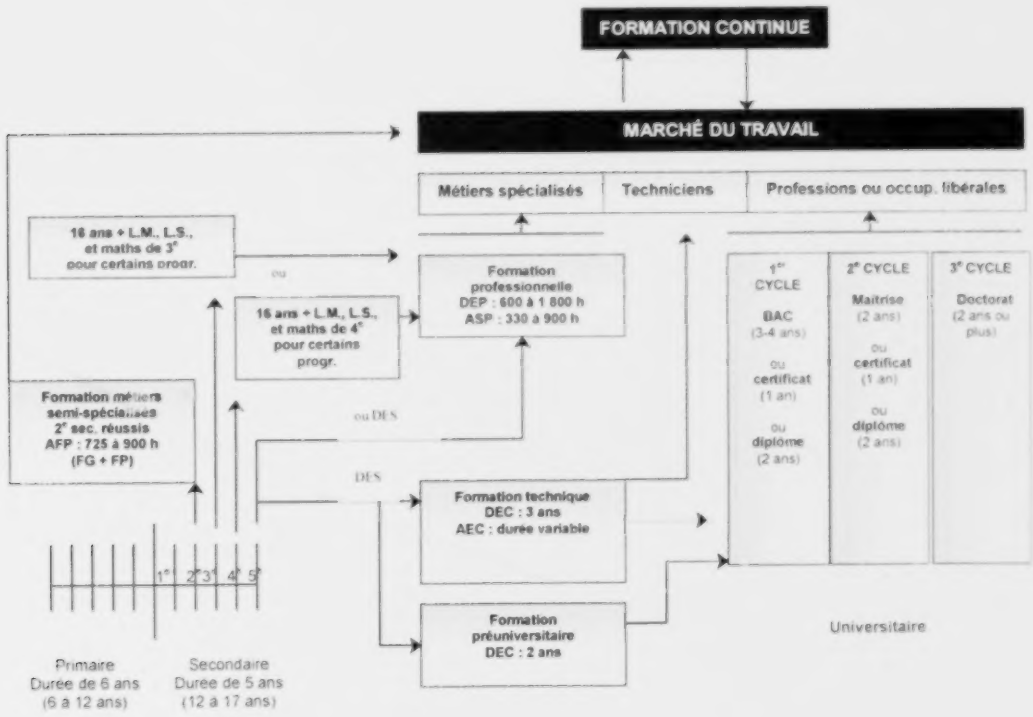

LM	Langue maternelle	FG	Formation générale	ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
LS	Langue seconde	FP	Formation professionnelle	DEC	Diplôme d'études collégiales
Maths	Mathématique	DES	Diplôme d'études secondaires	BAC	Baccalauréat
AFP	Attestation de formation professionnelle	DEP	Diplôme d'études professionnelles		

1.1 AU SECONDAIRE

La formation professionnelle au secondaire vise l'exercice des métiers semi-spécialisés et spécialisés. Elle est structurée selon trois filières :

- la formation conduisant à une attestation de formation professionnelle (AFP);
- la formation conduisant au diplôme d'études professionnelles (DEP);
- la formation conduisant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

L'**attestation de formation professionnelle** (AFP) sanctionne une formation de courte durée, soit de 725 à 900 heures, et vise l'exercice des métiers semi-spécialisés. Cette filière s'adresse à des personnes qui ont obtenu les unités de 2e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique. Ces programmes, développés par les commissions scolaires en collaboration avec les entreprises, doivent répondre à des besoins locaux d'emploi reconnus par une entreprise ou par une autorité locale ou régionale chargée d'intervenir dans le secteur de la main-d'œuvre (Emploi-Québec).

Ils se composent de trois éléments :

- la formation générale (langue d'enseignement, langue seconde, mathématique de 3e secondaire);
- la préparation au marché du travail;
- la formation visant particulièrement la préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

Les deux premières composantes sont dispensées en établissement scolaire et la dernière en entreprise.

Le **diplôme d'études professionnelles** (DEP) sanctionne une formation variant de 600 à 1 800 heures et vise l'exercice d'un métier spécialisé. Les programmes de cette filière de formation font suite, pour certains, à la réussite de la 3e secondaire, mais pour la plupart, à la réussite d'une 4e secondaire en langue maternelle, en langue seconde et en mathématique. Ces programmes sont élaborés par le ministère de l'Éducation du Québec pour répondre aux besoins de formation initiale des différents secteurs d'activité économique; ils ne concernent que la formation visant la préparation à l'exercice d'un métier spécialisé.

L'**attestation de spécialisation professionnelle** (ASP) peut faire suite au DEP pour qui veut approfondir un sujet particulier à l'intérieur d'un métier. La durée de cette formation peut être de 330 à 900 heures et ne concerne que la formation spécifique.

Note : Conformément à l'article 14 du Régime pédagogique de la formation professionnelle, l'admission à un programme d'études menant à un DEP ou à une ASP peut se faire à la suite de la reconnaissance d'apprentissages ou d'acquis équivalents dûment reconnus.

1.2 Au collégial

Les études collégiales visent la formation des techniciennes, des techniciens et des technologues. Deux filières la composent :

- la formation conduisant à un diplôme d'études techniques (DEC);
- la formation conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC).

Le **diplôme d'études techniques** (DEC) sanctionne une formation de trois ans visant l'exercice d'une profession à caractère technique. Il se compose d'activités de formation générale et spécifique. Les personnes qui désirent s'y inscrire doivent être titulaires d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) assorti des préalables de formation générale (français, anglais, histoire, etc.) et spécifique (sciences physiques, mathématique, etc.) au programme visé.

L'**attestation d'études collégiales** (AEC) s'adresse, en général, aux personnes ayant interrompu leurs études. Ce programme, de durée variable, permet de répondre à certains besoins de formation et de perfectionnement, locaux ou régionaux, définis par les établissements collégiaux et leurs partenaires du marché du travail.

1.3 À l'université

La formation universitaire vise l'exercice de professions. Quatre types de diplômes la définissent :

- le **certificat,** qui correspond généralement à 30 crédits de formation (un an à temps plein ou plus d'un an à temps partiel), est destiné le plus souvent à assurer un perfectionnement de connaissances;
- le **baccalauréat** (de trois à quatre ans à temps plein) assure la formation initiale pour l'exercice de certaines professions;
- la **maîtrise** (un an et demi à deux ans à temps plein) peut faire suite au baccalauréat pour qui veut approfondir un sujet particulier à une profession ou assurer l'exercice d'autres professions assujetties à certains ordres professionnels;
- le **doctorat** s'effectue généralement après la maîtrise pour le développement d'une expertise particulière à un domaine d'études. Sa durée s'échelonne habituellement sur trois ans.

1.4 Harmonisation des programmes

La révision ou l'élaboration des programmes du ministère de l'Éducation se fait dans une perspective d'harmonisation interordres (secondaire et collégial, collégial et universitaire). À cet effort d'harmonisation s'ajoutent des initiatives d'établissements de formation pour faciliter le cheminement scolaire de la clientèle d'un niveau inférieur à un autre. D'une part, les titulaires d'un DEP en agriculture peuvent accéder à la deuxième année du programme de formation collégiale *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* (DEC 152.A0). D'autre part, certains établissements proposent à leur clientèle des programmes de formation harmonisés DEC-BAC.

1.5 Stratégies d'apprentissage

Les programmes de formation dispensés dans l'ensemble des établissements scolaires se fondent sur différents modèles de formation ou stratégies d'apprentissage. Le modèle le plus courant comporte des cours magistraux donnés essentiellement par le maître en classe. Cependant, en formation professionnelle et technique, les apprentissages particuliers à une fonction de travail se font généralement en atelier pratique, parallèlement à l'acquisition de connaissances ainsi qu'au développement d'habiletés et de comportements.

Il existe également une stratégie d'apprentissage qui consiste à dispenser de la formation par alternance, c'est-à-dire à la fois en milieu scolaire et en entreprise. Le concept de l'alternance sous-tend la mise en place d'un partenariat école et entreprise et repose sur la complémentarité des deux milieux de formation. Ainsi, les apprentissages se font d'abord à l'école pour ensuite être transposés en milieu de travail dans le cadre de stages d'application. Ce modèle, axé sur la finalité de transfert et d'intégration, peut s'appliquer aux différents ordres d'enseignement (secondaire, collégial, universitaire). En milieu universitaire, on le nomme enseignement coopératif ou régime coopératif.

Les modèles ou stratégies d'apprentissage sont au choix des établissements de formation pour l'atteinte des objectifs inscrits dans les programmes d'études. En formation agricole, certains établissements dispensent les programmes selon la formule de l'alternance. On peut obtenir les renseignements auprès des établissements scolaires concernés (voir section A, point 6).

2 LES PROGRAMMES DE FORMATION INITIALE EN AGRICULTURE

Les pages suivantes contiennent les listes de programmes de formation initiale dispensés dans les centres de formation professionnelle, les collèges et les universités.

Les programmes inscrits sur ces listes ne rendent pas nécessairement admissibles aux primes à l'établissement. Une personne planifiant son choix de formation en fonction de ces aides doit vérifier ce point auprès de La Financière agricole du Québec (voir section G, point 9).

2.1 AU SECONDAIRE

Liste des programmes de formation professionnelle conduisant à l'obtention d'une attestation de formation professionnelle (AFP)

7096	Aide dans une ferme d'élevage
7017	Aide en acériculture
7019	Aide en aquaculture
7214	Aide en production avicole
7093	Aide en production bovine
7018	Aide en production laitière
7094	Aide en production ovine
7095	Aide en production porcine
7020	Aide en serriculture
7021	Aide-fleuriste
7104	Aide-horticole
7022	Aide-pépiniériste
7105	Journalier, journalière dans un vignoble
7106	Journalier, journalière dans une entreprise fruitière
7024	Manœuvre en aménagement paysager
7217	Manœuvre en émondage
7026	Préposé, préposée à l'entretien de terrain de golf
7160	Préposé, préposée à l'entretien des plantes d'intérieur
7027	Préposé, préposée aux écuries
7596	Farm worker
7521	Florist's helper
7604	Garden worker
7526	Golf-course grounds keeper
7520	Greenhouse worker
7595	Hog Farm worker
7660	Indoor Plant Tender
7517	Labourer – sugar-bush
7606	Labourer on a fruit farm
7524	Landscape labourer
7522	Nursery worker
7714	Poultry farm helper
7593	Ranch worker – beef cattle
7594	Ranch worker – sheep
7527	Stable hand
7605	Vineyard worker
7717	Worker - pruning

Note : Les programmes de cette filière doivent répondre à des besoins locaux de main-d'œuvre.

Liste des programmes de formation professionnelle conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Code	Programme offert	Nombre d'heures
1088	Horticulture ornementale	1 350
1588	Ornamental Horticulture	1 350
5070	Mécanique agricole[1]	1 800
5071	Réalisation d'aménagements paysagers[1]	930
5571	Landscaping Operations[1]	930
5079	Arboriculture-élagage[1]	915
5167	Production laitière	1 245
5667	Dairy Production	1 245
5168	Production de bovins de boucherie	1 245
5668	Beef Production	1 245
5171	Production porcine	1 170
5671	Hog Production	1 170
5173	Fleuristerie[1]	1 035
5210	Production horticole	1 470
5040	Spécialités en horticulture (ASP)	450
5254	Grandes cultures	1 095
5256	Production acéricole	1 005

Source : Carte des enseignements 2002-2003, MEQ.

[1] Ce programme ne permet pas d'obtenir les aides à l'établissement de La Financière agricole du Québec.

2.2 AU COLLÉGIAL

Liste des programmes de formation technique conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Code	Programme	Nombre d'heures
152.A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	2 745
152.AA	Voie de spécialisation en productions animales	
152.AB	Voie de spécialisation en productions végétales	
153.A0	Technologie des productions animales	2 610
153.B0	Technologie de la production horticole et de l'environnement :	
	Voie A Cultures légumières, fruitières et industrielles	2 580
	Voie B Culture de plantes ornementales	2 565
	Voie C Cultures horticoles légumières, fruitières et ornementales en serre et en champ	2 640
	Voie D Environnement	2 655
153.C0	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale[2] :	
	Voie A Aménagement paysager	2 640
	Voie B Espaces verts	2 640
	Voie C Commercialisation des produits et des services horticoles	2 640
153.D0	Technologie des équipements agricoles	2 595
154.A0	Technologie de la transformation des aliments[2]	2 625
155.A0	Techniques équines :	
	Voie A Équitation western	2 670
	Voie B Équitation classique	2 655
	Voie C Courses attelées	2 610
	Voie D Randonnée équestre	2 625
145.A0	Techniques de santé animale[2]	2 730
147.01	Techniques du milieu naturel :	
	Voie B Santé animale[2]	2 685

Source : Carte des enseignements 2002-2003, MEQ.

[2] Ce programme ne permet pas d'obtenir les aides à l'établissement de La Financière agricole du Québec.

2.3 À L'UNIVERSITÉ

Liste des programmes de formation universitaire conduisant à l'obtention d'un baccalauréat (diplôme 1er cycle)

Programme (1er cycle)	Cheminement	Nombre de trimestres	Crédits
Économie et gestion agroalimentaires	Baccalauréat	8	120
Agronomie	Baccalauréat*	8	120
Génie agroenvironnemental	Baccalauréat	8	120
Génie alimentaire	Baccalauréat	8	120
Sciences et technologie des aliments	Baccalauréat	8	120
Animal Science	Baccalauréat**	6	90
Animal Biology	Baccalauréat	6	90
Botanical Sciences	Baccalauréat	6	90
General Agricultural Sciences	Baccalauréat	6	90
Plant Science	Baccalauréat	6	90
Agricultural Economics	Baccalauréat	6	90
Soil Science	Baccalauréat	6	90
Microbiology	Baccalauréat	6	90
Agricultural Engineering	Baccalauréat	7-8	106
Médecine vétérinaire	Baccalauréat	10	187

* L'étudiant choisit l'une des concentrations suivantes : productions végétales, productions animales, agronomie générale ou sols-environnement.

** L'étudiant doit compléter une majeure en même temps que la mineure.

2.4 PROJETS EN COURS

- Les *DEP* suivants sont actuellement en révision :

  1088 Horticulture ornementale / 1588 Ornemental Horticulture
  5071 Réalisation d'aménagements paysagers / 5571 Landscaping Operations
  Horticulture et jardinerie (en expérimentation)

2.5 NOUVEAUTÉS

- Le Cégep régional de Lanaudière à Joliette et l'ITA de La Pocatière offrent, depuis l'automne 2002, le DEC *Technologie de la transformation des aliments* (TTA) (154.A0)

3 LES PROGRAMMES ET LES COURS DE FORMATION CONTINUE

3.1 AU SECONDAIRE

A) Liste des programmes conduisant à l'obtention d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Code	Programme[1]	Nombre d'heures
5043	Spécialités en horticulture	450

B) Liste des cours

La personne intéressée doit s'adresser au centre de formation professionnelle de la commission scolaire la plus près de chez elle (voir section G, point 6) pour connaître l'offre de formation (cours) faite à chaque trimestre (automne-hiver).

3.2 AU COLLÉGIAL

A) Liste des programmes conduisant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC)

Code	Programme[3]	Unités	Nombre d'heures	Organisme concepteur
CNE.07	Gestion d'un élevage de bovins de boucherie	26,00	825	Cégep de Matane
CNE.0E	Techniques de gestion et d'animation d'une entreprise agrotouristique	36,33	1 155	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
CNE.0G	Aménagement paysager et commercialisation	33,66	1 155	Cégep Beauce-Appalaches
CNE.0H	Agrotourisme	26,66	810	Cégep régional de Lanaudière à Joliette
CNE.0J	Propriétaire-gestionnaire d'une entreprise acéricole	31,33	975	ITA de La Pocatière
CNE.0K	Inspection en agriculture biologique	5,66	180	Cégep de Matane
CNJ.01	Application de techniques en horticulture ornementale	21,00	690	ITA de La Pocatière
CNJ.02	Jardinier spécialisé		1 320	ITA de Saint-Hyacinthe
CNJ.03	Gestion d'un terrain de golf	11,66	330	ITA de Saint-Hyacinthe
CNJ.04	Commercialisation et vente en horticulture	14,00	435	Cégep Montmorency

[1] Pour obtenir de l'information sur ces programmes, communiquez avec l'organisme concepteur.

Code	Programme[2]	Unités	Nombre d'heures	Organisme concepteur
CNJ.06	Entretien des espaces verts	15,33	510	ITA de La Pocatière
CNJ.07	Techniques d'aménagement paysager	30,66	990	Cégep de Matane
CNJ.08	Aménagement des ressources environnementales	27,66	885	ITA de La Pocatière
CNL.01	Fabrication de produits laitiers	14,66	540	ITA de Saint-Hyacinthe
CNL.02	Transformation des aliments	17,66	540	Cégep régional de Lanaudière à Joliette
CNL.04	Transformation des aliments	17,66	540	Cégep de Chicoutimi
CNL.05	Développement d'une entreprise de transformation de produits bioalimentaires	24,00	675	ITA de La Pocatière
LCA.1U	Gestion et commercialisation des petits fruits	11,33	270	Cégep de St-Félicien
LJA.0L	Développement des produits du terroir	41,33	1 185	Cégep de St-Félicien
À venir	Démarrage d'entreprise caprine	26,66	825	Cégep de Victoriaville
CNE.0N	Démarrage d'entreprise ovine	24,33	780	Cégep de Matane
À venir	Supervision de la production et de la qualité dans l'industrie bioalimentaire	20,62	450	ITA de Saint-Hyacinthe et Collège de Maisonneuve
CNE.0L	Utilisation de l'informatique agricole	11,66	345	Cégep de Matane
CNE.OM	Gestion d'entreprises agricoles	22,33	705	Abitibi-Témiscamingue Alma Cegep@distance Cégep régional de Lanaudière à Joliette Lévis-Lauzon Sherbrooke Victoriaville

Programme d'établissement non crédité[4]	Nombre d'heures	Organisme concepteur
Maréchalerie	540	ITA de La Pocatière
Ouvrier spécialisé en production porcine	540	ITA de La Pocatière
Ouvrier en production laitière	522	ITA de La Pocatière
Agent de développement en tourisme équestre	450	ITA de La Pocatière

[2] Pour obtenir de l'information sur ces programmes, communiquez avec l'organisme concepteur.

B) Liste des cours offerts dans les instituts de technologie agroalimentaire (ITA)

1. Cours offerts à l'ITA de Saint-Hyacinthe

AGRICULTURE DURABLE	
Cours	**Nombre d'heures**
Dépistage des ravageurs dans les légumes de conserverie	15 à 25
Élaboration d'un PAEF (Plan agroenvironnemental de fertilisation) (offert en anglais)	42
Fertilisation intégrée	30
Le règlement sur les exploitations agricoles et le bilan phosphore	6
Sensibilisation à la protection et à l'aménagement de la bande riveraine en milieu agricole	6
Gestion intégrée des mauvaises herbes en grandes cultures : maïs, soya et céréales	36

COMPTABILITÉ ET GESTION	
Cours	**Nombre d'heures**
Comptabilité manuelle de l'entreprise agricole	33
Mieux communiquer avec son personnel	7
Développer son leadership	24
Gestion des conflits dans l'entreprise agricole familiale	12
Gestion du temps	12
Gestion de main-d'œuvre agricole (atelier d'intégration)	27
Lecture et interprétation des états financiers	12
Sortez gagnant-gagnant d'une négociation	12
Mieux gérer sa main-d'œuvre agricole : un défi rentable!	24
Mieux superviser son équipe de travail	24
Rentabilité d'un boisé de ferme	6
Programme de salubrité à la ferme	14

FABRICATION ARTISANALE	
Cours	**Nombre d'heures**
Contrôle de la fabrication artisanale de fromage	51
Contrôle de la qualité dans la fabrication du cidre	24
Développement de produits à base de pommes et de petits fruits	21
Fabrication artisanale de produits à base de pommes et de petits fruits	56
Mise au point d'un fromage	36
Production artisanale de boissons alcooliques	30
Production de produits dérivés du sirop d'érable	36
Introduction à la vinification	7
Notions de base et analyses dans la fabrication de la bière	24
Contrôle du procédé de fermentation alcoolique	28

INFORMATIQUE	
Cours	**Nombre d'heures**
Informatisation d'entreprise agricole	30
Utilisation du logiciel Agri-Compta	24
Utilisation du logiciel Sigafinance	24

MISE EN MARCHÉ	
Cours	**Nombre d'heures**
Certification pour le sirop d'érable vendu aux détaillants	7
Mise en marché des grains	25
Utilisation de l'analyse technique et des options en mise en marché des grains	25

PRODUCTIONS ANIMALES	
Cours	**Nombre d'heures**
Gestion de la qualité du lait	25
Initiation à l'apiculture	60
Les tensions parasites à la ferme	15
Initiation à la cuniculture commerciale	12
Taille et maladies des onglons	12
Traitements homéopathiques et alternatifs pour les bovins laitiers	10
Mise en place du programme « assurance qualité canadienne » (AQC) porc sur sa ferme	10
Confort et environnement de bovins laitiers	12
Systèmes d'alimentation des bovins laitiers	12

PRODUCTIONS HORTICOLES	
Cours	**Nombre d'heures**
Culture du ginseng en milieu forestier	12
Gestion intégrée des insectes et acariens de la pomme	30
Initiation à la culture commerciale de la framboise, la mûre…	7
Initiation à la culture de la vigne	7
Initiation à la culture commerciale du bleuet en corymbe	7
Bases de la micropropagation	45
Prévention de la tavelure du pommier	18
Micropropagation avancée	45

2. Cours offerts à l'ITA de La Pocatière

ACÉRICULTURE	
Cours	**Nombre d'heures**
Acériculture : étape par étape	7
Aménagement durable de l'érablière	9
Acériculture: osmose inversée	7
Gestion intégrée des érablières	7
Bon sens, bonnes pratiques acéricoles	7
Acériculture: classement, qualité et entaillage	10
Acériculture: évaporation, osmose et assainissement	15
Acériculture: tubulure et assainissement	7
Évaporation et lavage	7

HORTICULTURE	
Cours	**Nombre d'heures**
Aménager votre façade	6
Taille des arbres fruitiers	6
Taille des arbustes et des haies	6
Multiplication des végétaux	6
Utilisation des plantes vivaces	6
Jardinage biologique	12
Les jardins d'eau	6
Bien choisir ses végétaux	6

INFORMATIQUE	
Cours	**Nombre d'heures**
Utilisation de différents logiciels	24
Initiation à Internet	12

MACHINERIE AGRICOLE	
Cours	**Nombre d'heures**
Entretien du tracteur	9

PRODUCTIONS ANIMALE ET VÉGÉTALE	
Cours	**Nombre d'heures**
Gestion de la qualité du lait	40
Initiation à la pratique du labour	7
Traite et machine à traire	15
Lait fourrager 3	6
Semis direct	10
Détection des chaleurs et mammite	6
Gestion des sols et des engrais	15
Interprétation d'un PAEF	15

STRATÉGIE PHYTOSANITAIRE	
Cours	**Nombre d'heures**
Réglage du pulvérisateur à rampes	21
Réglage des pulvérisateurs à verger	21
Utilisation des herbicides	15
Atelier mauvaises herbes	4

C) Liste des cours offerts dans d'autres établissements collégiaux

La personne intéressée doit s'adresser au service de formation continue de l'établissement collégial le plus près de chez-elle (voir section G, point 7) pour connaître l'offre de formation (cours) faite à chaque trimestre (automne-hiver).

3.3 À L'UNIVERSITÉ

A) Liste des programmes conduisant à l'obtention d'un certificat ou d'une mineure

Université Laval

Programme	Remarque
Certificat en horticulture et gestion des espaces verts	- Formation à distance (à domicile) - 30 crédits de 1er cycle
Certificat en sciences et qualité des aliments	- Formation à distance (à domicile) - 30 crédits de 1er cycle
Certificat en production laitière et bovine	- Formation à distance (à domicile) - 30 crédits de 1er cycle
MBA en gestion de l'agroalimentaire	- Formation à distance par Internet - 45 crédits de 2e cycle

Université McGill

Programme	Remarque
Agricultural Production (mineure)[3]	- Cours offerts en anglais - 24 crédits de 1er cycle
Ecological Agriculture (mineure)[5]	- Cours offerts en anglais - 24 crédits de 1er cycle
Ecological Agriculture (certificat)[5]	- Cours offerts en anglais - 30 crédits de 1er cycle
Agriculture Engineering (mineure)[5]	- Cours offerts en anglais - 24 crédits de 1er cycle
Environnemental Engineering (mineure)[5]	- Cours offerts en anglais - 24 crédits de 1er cycle

[3] L'étudiant doit compléter une majeure en même temps que la mineure.

B) Liste de microprogrammes

Université Laval

Programme	Remarque
Microprogramme en distribution alimentaire	- Formation à distance (à domicile) - 15 crédits de 1er cycle
Microprogramme en produits alimentaires et nouveaux aliments	- Formation à distance (à domicile) - 12 crédits de 1er cycle
Microprogramme en qualité et salubrité des aliments	- Formation à distance (à domicile) - 15 crédits de 1er cycle
Microprogramme en alimentation et nutrition	- Formation à distance (à domicile) - 9 crédits de 1er cycle

C) Liste des cours

Université Laval

Code	Cours	Apprentissage		Durée	Nombre de crédits	Niveau
		En salle	À distance			
STA-1331	Initiation aux vins		X	n.d.	1	1er cycle
MNG-20237	Gestion des ressources humaines		X	n.d.	3	1er cycle
SLS-20242	Gestion rationnelle des produits antiparasitaires		X	n.d.	3	1er cycle
SLS-20271	Pédologie et principes de fertilisation		X	n.d.	3	1er cycle
PTT-15225	Culture en serre		X	n.d.	3	1er cycle
PTT-12380	Productions maraichères et fruitières		X	n.d.	3	1er cycle
ERU-20652	Service à la clientèle		X	n.d.	3	1er cycle
ERU-20565	Marketing agroalimentaire		X	n.d.	3	1er cycle
STA-22027	Hygiène et salubrité agroalimentaire		X	n.d.	3	1er cycle

Université McGill

Code	Cours	Apprentissage		Durée (heures)	Nombre de crédits	Niveau
		En salle	À distance			
n.d.	Plan global de fertilisation intégrée	X		32	3	1er cycle
n.d.	Interpretation of Statical Results in Agriculture	X		16	2	1er cycle
n.d.	Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP)	X		n.d.	n.d.	1er cycle
n.d.	Bioinformatics	X		n.d.	3	2e cycle

D) Liste des programmes et cours offerts dans d'autres établissements universitaires

La personne intéressée doit s'adresser au service de formation continue de l'établissement universitaire le plus près de chez-elle (voir section G, point 8) pour connaître l'offre de formation faite à chaque trimestre (automne, hiver, été).

4 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Cette section permet à la personne s'intéressant à un programme particulier de savoir dans quels établissements se donne la formation désirée. Pour localiser ces établissements, consulter la carte de la page 57.

4.1 AU SECONDAIRE

DEP 1088 – HORTICULTURE ORNEMENTALE

Région agricole	Organisme	Centre de formation
02 – 09	CS du Lac-Saint-Jean	Centre d'enseignement et formation professionnelle d'Alma (CEFPA)
03	CS des Premières-Seigneuries	CFP Fierbourg
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06 – 13 – 14	CS de Laval	Centre de formation horticole de Laval
06 – 13 – 14	CS de Montréal	École des métiers de l'horticulture de Montréal
07 – 15	CS au Cœur-des-Vallées	CFP Relais
07 – 15	CS des Laurentides	CFP Le Florès
08-10	CS du Lac-Témiscamingue[1]	Centre Frère-Moffette
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe
16	CS de la Vallée-des-Tisserands	Centre des Moissons

DEP 1588 – ORNEMENTAL HORTICULTURE

Région agricole	Organisme	Centre de formation
16	CS New Frontiers	CFP Châteauguay Valley

[1] Autorisation provisoire pour 2001-2002.

DEP 5070 – MÉCANIQUE AGRICOLE[2]

Région agricole	Organisme	Centre de formation
01	CS des Phares	CFP Mont-Joli - Mitis
02-09	CS du Pays-des-Bleuets	CFP Roberval
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06-13-14	CS des Samares	CFP de l'Argile
12	CS de la Côte-du-Sud	Centre de formation agricole de Saint-Anselme
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe

DEP 5071 – RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS[7]

Région agricole	Organisme	Centre de formation
03	CS des Premières-Seigneuries	CFP Fierbourg
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06-13-14	CS de Montréal	École des métiers de l'horticulture de Montréal
06-13-14	CS de Laval	Centre de formation horticole de Laval
07-15	CS au Cœur-des-Vallées	CFP Relais
07-15	CS des Laurentides	CFP Le Florès
08-10	CS Crie	CFP Chisasibi
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe
16	CS de la Vallée-des-Tisserands	Centre des Moissons

DEP 5079 – ARBORICULTURE-ÉLAGAGE[7]

Région agricole	Organisme	Centre de formation
03	CS des Premières-Seigneuries	CFP Fierbourg
06-13-14	CS de Laval	Centre de formation horticole de Laval
16	CS de la Vallée-des-Tisserands	Centre des Moissons

[2] Ce programme ne permet pas d'obtenir les aides à l'établissement de La Financière agricole du Québec.

DEP 5094 – AQUACULTURE		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
11	CS René-Lévesque	Centre l'Envol

DEP 5167 – PRODUCTION LAITIÈRE		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
01	CS des Phares	CFP Mont-Joli–Mitis
02-09	CS du Lac-Saint-Jean	Centre d'enseignement et de formation professionnelle d'Alma (CEFPA)
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	MFR du Granit (Maison familiale rurale)
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06-13-14	CS des Samares	CFP de l'Argile
07-15	CS au Cœur-des-Vallées	CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie
07-15	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
08-10	CS du Lac-Témiscamingue	Centre Frère-Moffette
11	CS René-Lévesque	Centre l'Envol
12	CS de la Côte-du-Sud	Centre de formation agricole de Saint-Anselme
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe
16	CS de la Vallée-des-Tisserands	CFP des Moissons

DEP 5168– PRODUCTION DE BOVINS DE BOUCHERIE		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
01	CS des Phares	CFP Mont-Joli–Mitis
02-09	CS du Lac-Saint-Jean	Centre d'enseignement et de formation professionnelle d'Alma (CEFPA)
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	MFR du Granit (Maison familiale rurale)
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06-13-14	CS des Samares	CFP de l'Argile
07-15	CS au Cœur-des-Vallées	CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie
07-15	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
08-10	CS du Lac-Témiscamingue	Centre Frère-Moffette
11	CS René-Lévesque	Centre l'Envol
12	CS de la Côte-du-Sud	Centre de formation agricole de Saint-Anselme
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe

DEP 5171 – PRODUCTION PORCINE		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
01	CS du Fleuve-et-des-Lacs	CFP du Fleuve-et-des-Lacs (Cabano)
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06-13-14	CS des Samares	CFP de l'Argile
12	CS de la Côte-du-Sud	Centre de formation agricole de Saint-Anselme
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe

DEP 5173 – FLEURISTERIE[3]

Région agricole	Organisme	Centre de formation
02-09	CS du Lac-Saint-Jean	Centre d'enseignement et de formation professionnelle d'Alma (CEFPA)
03	CS des Premières-Seigneuries	CFP Fierbourg
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
06-13-14	CS de Laval	Centre de formation horticole de Laval
06-13-14	CS de Montréal	École des métiers de l'horticulture de Montréal
07-15	CS des Portages-de-l'Outaouais	CFP Vision-Avenir
07-15	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
08-10	CS du Lac-Témiscamingue	Centre Frère-Moffette
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe
16	CS des Grandes-Seigneuries	École de formation professionnelle de Châteauguay

DEP 5210 – PRODUCTION HORTICOLE

Région agricole	Organisme	Centre de formation
03	CS des Premières-Seigneuries	CFP Fierbourg
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
05	CS des Hauts-Cantons	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)
07-15	CS au Cœur-des-Vallées	CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie
07-15	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
08-10	CS du Lac-Témiscamingue[4]	Centre Frère-Moffette
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe
16	CS de la Vallée-des-Tisserands	Centre des Moissons

[3] Ce programme ne permet pas d'obtenir les aides à l'établissement de La Financière agricole du Québec.
[4] Autorisation provisoire

DEP 5254 – GRANDES CULTURES		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
04-17	CS de la Riveraine	École d'agriculture de Nicolet
07-15	CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
16	CS de la Vallée-des-Tisserands	Centre des Moissons
16	CS de Saint-Hyacinthe	École professionnelle de Saint-Hyacinthe

DEP 5256 – PRODUCTION ACÉRICOLE		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
01	CS du Fleuve-et-des-Lacs	CFP en acériculture du Fleuve-et-des-Lacs
05	CS des Hauts-Cantons	Centre de F.P. du Granit

DEP 5571 – LANDSCAPING OPERATIONS[5]		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
08	CS Crie	CFP Chisasibi
16	CS New Frontiers	CFP Châteauguay Valley

DEP 5667 – DAIRY PRODUCTION		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
16	CS New Frontiers	CFP Châteauguay Valley

ASP 5043 – SPÉCIALITÉS EN HORTICULTURE		
Région agricole	**Organisme**	**Centre de formation**
06-13-14	CS de Montréal	École des métiers de l'horticulture de Montréal

[5] Ce programme ne permet pas d'obtenir les aides à l'établissement de La Financière agricole du Québec.

4.2 AU COLLÉGIAL

152.A0 DEC	**Gestion et exploitation d'entreprise agricole**	**Région agricole**
	Cégep de Matane	01
	ITA de La Pocatière	01
	Cégep d'Alma	02-09
	Cégep de Sherbrooke[6]	05
	Macdonald College	06-13-14
	Cégep régional de Lanaudière à Joliette	06-13-14
	Cégep de Lévis-Lauzon	12
	Cégep Lionel-Groulx	15
	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	16
	ITA de Saint-Hyacinthe	16
	Cégep de Victoriaville	17
153.A0 DEC	**Technologie des productions animales**	
	ITA de La Pocatière	Option provinciale
	ITA de Saint-Hyacinthe	Option provinciale
153.B0 DEC	**Technologie de la production horticole et de l'environnement :**	
	Voie A Cultures légumières, fruitières et industrielles	
	Voie B Culture de plantes ornementales	
	Voie C Cultures horticoles, légumières, fruitières et ornementales en serre et en champ	
	Voie D Environnement	
	ITA de Saint-Hyacinthe (voies A et B)	Option provinciale
	ITA de La Pocatière (voies C et D)	Option provinciale
	Cégep régional de Lanaudière à Joliette (voies B et C)	Option provinciale
	Cégep Lionel-Groulx (voies C et D)	Option provinciale
153.C0 DEC	**Paysage et commercialisation en horticulture ornementale**	
	ITA de Saint-Hyacinthe	Option provinciale
	Cégep de Montmorency	Option provinciale
153.D0 DEC	**Technologie des équipements agricoles**	
	ITA de Saint-Hyacinthe	Option provinciale

[6] L'autorisation est donnée pour les 2e et 3e années du programme GEEA. Les DEP *Production laitière et Production de bovins de boucherie* sont considérés comme équivalents à la 1re année du programme GEEA.

155.A0 DEC	**Techniques équines**	
	- Équitation western - Équitation classique - Courses attelées - Randonnée équestre	
	ITA de La Pocatière	Option provinciale
154.A0 DEC	**Technologie de la transformation des aliments**	
	ITA de La Pocatière	Option provinciale
	ITA de Saint-Hyacinthe	Option provinciale
	Cégep régional de Lanaudière à Joliette	Option provinciale
145.A0 DEC	**Techniques de santé animale**	
	Cégep de La Pocatière	01
	Cégep de Saint-Félicien	02-09
	Collège Laflèche	04
	Cégep de Sherbrooke	05
	Vanier College	06-13-14
	Cégep Lionel-Groulx	07-15
	Cégep de Saint-Hyacinthe	16
145.01 DEC	**Techniques d'écologie appliquée**	
	Cégep de La Pocatière	01
	Cégep de Sherbrooke	05
	Vanier College	06-13-14
147.01 DEC	**Techniques du milieu naturel (options : aquaculture et santé animale)**	
	Cégep de Saint-Félicien	Option provinciale

5 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PAR RÉGION AGRICOLE

Cette section porte sur les établissements offrant des programmes liés à l'agroalimentaire et de formation continue. De plus, tous les autres établissements d'enseignement peuvent inscrire des élèves à des programmes de formation initiale à la condition de passer une entente avec un établissement autorisé à donner de la formation agricole.

Enfin, ces mêmes établissements peuvent donner de la formation sur mesure touchant le bioalimentaire. Cette formation est de durée variable et permet d'obtenir une attestation de formation délivrée par l'établissement, ce qui ne lui confère pas nécessairement de reconnaissance ministérielle. Pour localiser ces établissements, consulter la carte de la page 57, à la fin de la présente rubrique.

BAS-SAINT-LAURENT			01
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep de La Pocatière	145.A0	DEC	Techniques de santé animale
	145.01	DEC	Technologie d'écologie appliquée
Cégep de Matane	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
	CNE.07	AEC	Gestion d'un élevage de bovins de boucherie
	CNE.0K	AEC	Inspection en agriculture biologique
	CNE.06	AEC	Démarrage d'entreprises ovines
	CNE.0L	AEC	Utilisation de l'informatique agricole
ITA de La Pocatière	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
	153.A0	DEC	Technologie des productions animales
	153.B0	DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement • Horticulture légumière et fruitière • Horticulture ornementale • Agroenvironnement
	154.A0	DEC	Technologie de la transformation des aliments
	155.A0	DEC	Techniques équines
	CNE.0J	AEC	Propriétaire-gestionnaire d'une entreprise acéricole
	CNJ.01	AEC	Application de techniques en horticulture ornementale
	CNJ.06	AEC	Entretien des espaces verts
	CNL.05	AEC	Développement d'une entreprise de transformation de produits bioalimentaires
	CNL.08	AEC	Aménagement des ressources environnementales
CS des Phares	5070	DEP	Mécanique agricole
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5210	DEP	Production horticole
CS du Fleuve-et-des-Lacs	5171	DEP	Production porcine (autorisation provisoire)
	5256	DEP	Production acéricole

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD			02-09
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep d'Alma	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
Cégep de Chicoutimi	CNL.04	AEC	Transformation des aliments
Cégep de Saint-Félicien	145.A0	DEC	Technique de santé animale
	147.01	DEC	Techniques du milieu naturel (options : aquaculture et santé animale)
	LCA.1U	AEC	Gestion et commercialisation des petits fruits
	LJA.0L	AEC	Développement des produits du terroir
CS du Lac-Saint-Jean	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5173	DEP	Fleuristerie
CS du Pays-des-Bleuets	5070	DEP	Mécanique agricole

CAPITALE-NATIONALE			03
Établissement de formation	**Programme**		
CS des Premières-Seigneuries	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5079	DEP	Arboriculture-élagage
	5173	DEP	Fleuristerie
	5210	DEP	Production horticole

MAURICIE*			04
Établissement de formation	**Programme**		
Collège Laflèche	145.A0	DEC	Techniques de santé animale

* En matière de formation agricole, la Mauricie est desservie par des établissements de formation situés dans d'autres régions agricoles, plus particulièrement par ceux du Centre-du-Québec (voir à la fin de cette partie).

ESTRIE			05
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep de Sherbrooke	145.A0	DEC	Techniques de santé animale
	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
CS des Hauts-Cantons	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5070	DEP	Mécanique agricole
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5171	DEP	Production porcine
	5173	DEP	Fleuristerie
	5210	DEP	Production horticole
	5256	DEP	Production acéricole

MONTRÉAL, LAVAL ET LANAUDIÈRE			06-13-14
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
	153.B0	DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement
	154.A0	DEC	Technologie de la transformation des aliments
	CNE.0G	AEC	Aménagement paysager et commercialisation
	CNE.0H	AEC	Agrotourisme
	CNL.02	AEC	Transformation des aliments
Cégep de Montmorency	153.C0	DEC	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale
	CNJ.04	AEC	Commercialisation et vente en horticulture
Vanier College	145.A0	DEC	Animal Health Technology
	145.01	DEC	Ecological Technology
Campus Macdonald de l'Université McGill	152.A0	DEC	Farm Management and Technology Program (Gestion et exploitation de l'entreprise agricole)
CS de Laval	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5079	DEP	Arboriculture-élagage
	5173	DEP	Fleuristerie
CS de Montréal	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5043	ASP	Spécialités en horticulture
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5173	DEP	Fleuristerie
CS des Samares	5070	DEP	Mécanique agricole
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5171	DEP	Production porcine

OUTAOUAIS ET LAURENTIDES			07-15
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep Lionel-Groulx	145.A0	DEC	Techniques de santé animale
	152.A0	DEC	Gestion et exploitation d'une entreprise agricole
	153.B0	DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement
CS des Portages-de-l'Outaouais	5173	DEP	Fleuristerie
CS au Cœur-des-Vallées	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5210	DEP	Production horticole
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5173	DEP	Fleuristerie
	5210	DEP	Production horticole
	5254	DEP	Grandes cultures
CS des Laurentides	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC			08-10
Établissement de formation	**Programme**		
CS du Lac-Témiscamingue	1088	DEP	Horticulture ornementale (autorisation provisoire)
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5173	DEP	Fleuristerie
	5210	DEP	Production horticole
CS Crie	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5571	DEP	Landscaping Operations

GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE			11
Établissement de formation	**Programme**		
CS René-Lévesque	5094	DEP	Aquaculture
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie

CHAUDIÈRE-APPALACHES			12
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep de Lévis-Lauzon	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
	CNL.03	AEC	Supervision en transformation alimentaire
CS de la Côte-du-Sud	5070	DEP	Mécanique agricole
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5171	DEP	Production porcine

MONTÉRÉGIE			16
Établissement de formation	**Programme**		
Cégep de Saint-Hyacinthe	145.A0	DEC	Techniques de santé animale
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
	CNE.0E	AEC	Technique de gestion et d'animation d'une entreprise agrotouristique
ITA de Saint-Hyacinthe	152.A0	DEC	Gestion et exploitation de l'entreprise agricole
	153.A0	DEC	Technologie des productions animales
	153.B0	DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement
	153.C0	DEC	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale
	153.D0	DEC	Technologie des équipements agricoles
	154.A0	DEC	Technologie de la transformation des aliments
	CNL.01	AEC	Fabrication de produits laitiers
	CNJ.03	AEC	Gestion d'un terrain de golf
CS de Saint-Hyacinthe	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5070	DEP	Mécanique agricole
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5171	DEP	Production porcine
	5173	DEP	Fleuristerie
	5210	DEP	Production horticole
	5254	DEP	Grandes cultures
CS de la Vallée-des-Tisserands	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5079	DEP	Arboriculture-élagage
	5167	DEP	Production laitière
	5210	DEP	Production horticole
	5254	DEP	Grandes cultures
CS des Grandes-Seigneuries	5173	DEP	Fleuristerie
CS New Frontiers	1588	DEP	Ornamental Horticulture
	5571	DEP	Landscaping Operation
	5667	DEP	Dairy Production

CENTRE-DU-QUÉBEC			17
Établissement de formation	**Programme**		
CS de la Riveraine	1088	DEP	Horticulture ornementale
	5070	DEP	Mécanique agricole
	5071	DEP	Réalisation d'aménagements paysagers
	5167	DEP	Production laitière
	5168	DEP	Production de bovins de boucherie
	5171	DEP	Production porcine
	5173	DEP	Fleuristerie
	5210	DEP	Production horticole
	5254	DEP	Grandes cultures
Cégep de Victoriaville	152.A0	DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole

6 LES PERSONNES-RESSOURCES EN FORMATION AGRICOLE, PAR RÉGION ET PAR ÉTABLISSEMENT

Cette section a pour objet d'identifier les responsables des différents programmes de formation en agriculture (initiale et continue) au secondaire et au collégial. Ces personnes sont en mesure d'examiner les dossiers scolaires des candidates et des candidats et de déterminer la formation manquante pour qu'ils répondent aux exigences de La Financière agricole du Québec et soient admissibles à la subvention en capital.

BAS-SAINT-LAURENT	01

CS DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP			RIVIÈRE-DU-LOUP			
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**		**Clientèle** J	**Clientèle** A
Formation agricole créditée	Georges Michaud	(418) 868-2275		Aucune autorisation en 2001-2002	X	X
Formation agricole sur mesure	Guy Boucher	(418) 868-2400		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DU FLEUVE-ET-DES-LACS			RIMOUSKI			
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**		**Clientèle** J	**Clientèle** A
Formation agricole créditée	Bernard D'Amours	(418) 854-0720	5256 DEP	Production acéricole	X	X
			5171 DEP	Production porcine	X	X
Formation agricole sur mesure	Johanne Tremblay	(418) 851-3123		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES MONTS-ET-MARÉES			AMQUI			
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**		**Clientèle** J	**Clientèle** A
Formation agricole sur mesure	Gabriel Mafollini	(418) 756-6115, poste 228		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES PHARES					RIMOUSKI	
Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Julie Potvin	(418) 775-8516	5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
			7026 AFP	Entretien général de terrains de golf	X	X
Formation agricole sur mesure	Julie Potvin	(418) 775-8516		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE LA POCATIÈRE					LA POCATIÈRE	
Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Daniel Maltais	(418) 856-1525, poste 2315	145.A0 DEC	Techniques de santé animale	X	X
	Marc-André Bédard	(418) 856-1525, poste 2311	145.01 DEC	Technologie d'écologie appliquée	X	X
Formation agricole sur mesure	Madeleine Dumont	(418) 856-1525, poste 2274		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE MATANE					MATANE	
Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Danielle Noël	(418) 562-1240, poste 2147	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
	Alain Bernard	(418) 566-2613	CNE.0K	Inspection en agriculture biologique		X
			CNE.07	Gestion d'un élevage de bovins de boucherie		X
			CNJ.07 AEC	Techniques d'aménagement paysager		X
			CNE.ON	Démarrage d'entreprises ovines		X
			CNE.OL	Utilisation de l'informatique agricole		X
Formation agricole sur mesure	Alain Bernard	(418) 566-2613		Cours élaborés selon les besoins		X

ITA DE LA POCATIÈRE — LA POCATIÈRE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Mélanie Lavoie	(418) 856-1110, poste 358	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
			153.A0 DEC	Technologie des productions animales	X	X
			153.B0 DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement	X	X
			154.A0 DEC	Technologie de la transformation des aliments	X	X
			155.A0 DEC	Techniques équines	X	X
	Carole Cochrane	(418) 856-1110, poste 336	À venir	Agent de développement en tourisme équestre		X
	Michel Chouinard	(418) 856-1110, poste 255	CNE.0J AEC	Propriétaire-gestionnaire d'entreprise acéricole		X
			CNL.08 AEC	Aménagement des ressources environnementales		X
			À venir	Maréchalerie		X
	Josée Lauzier	(418) 856-1110, poste 254	CNJ.01 AEC	Application de techniques en horticulture ornementale		X
			CNJ.06 AEC	Entretien des espaces verts		X
			CNL.05 AEC	Développement d'une entreprise de transformation de produits bioalimentaires		X
Formation agricole sur mesure	Carole Cochrane	(418) 856-1110, poste 336		Cours élaborés selon les besoins		X
	Michel Chouinard	(418) 856-1110, poste 255		Cours élaborés selon les besoins		X
	Josée Lauzier	(418) 856-1110, poste 255		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DU LAC-SAINT-JEAN — **ALMA**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Clément Lajoie	(418) 669-6261	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
	Carol Bouchard	(418) 669-6184	5167 DEP	Production laitière	X	
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
Formation agricole sur mesure	Jean-Claude Bouchard	(418) 669-6129		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DU PAYS-DES-BLEUETS — **ROBERVAL**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Raymond Paradis	(418) 275-5546, poste 102	5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
Formation agricole sur mesure	Alain Tremblay	(418) 276-5444, poste 225		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP D'ALMA — **ALMA**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Michèle Gélinas	(418) 668-2387, poste 209	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
	Gilles Ouellet	(418) 668-2387, poste 270	CNE.0N	Démarrage d'entreprises ovines		X
			CNE.OL	Utilisation de l'informatique agricole		X
			CNE.07	Gestion d'un élevage de bovins de boucherie		X
			CNE.OK	Inspection en agriculture biologique		X
Formation agricole sur mesure	Gilles Ouellet	(418) 668-2587, poste 270		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN — **SAINT-FÉLICIEN**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
	Gildas Haméon	(418) 679-5412, poste 255	145.A0 DEC	Techniques de santé animale	X	X
Formation agricole créditée	André Tremblay	(418) 679-5412, poste 232	147.01 DEC	Techniques du milieu naturel option : santé animale	X	X
		(418) 679-5412, poste 255		option : aquaculture	X	X
	Bernard Naud	(418) 679-5412, poste 308	LCA.IU AEC	Gestion et commercialisation des petits fruits		X
			LJA.0L AEC	Développement des produits du terroir		X
			À venir	Agrotourisme		X

CÉGEP DE CHICOUTIMI — **CHICOUTIMI**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Guylaine Savard	(418) 696-2243, poste 728	CNL.04 AEC	Transformation des aliments		X

CS DE CHARLEVOIX — LA MALBAIE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme	Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Gaston Tremblay	(418) 665-2244	Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE LA CAPITALE — QUÉBEC

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme	Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Daniel Fillion	(418) 875-3467, poste 103	Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE PORTNEUF — DONNACONA

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme	Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Jacques Groleau	(418) 285-5018	Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES — BEAUPORT

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	André Boisvert	(418) 622-7821 Sans frais : 1-877-992-3782	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5079 DEP	Arboriculture-élagage	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
Formation agricole sur mesure	André Boisvert	(418) 622-7821 Sans frais : 1-877-992-3782		Cours élaborés selon les besoins		X

MAURICIE*	04

COLLÈGE LAFLÈCHE — TROIS-RIVIÈRES

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Isabelle Saulnier	(819) 375-7346	145.A0 DEC	Techniques de santé animale	X	X

* En matière de formation agricole, la Mauricie est desservie par des établissements de formation situés dans d'autres régions agricoles, plus particulièrement par ceux du Centre-du-Québec (voir à la fin de cette section).

CS DES HAUTS-CANTONS — COATICOOK

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Paul Rouillard	(819) 849-9588	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5171 DEP	Production porcine	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
	Yves Gilbert	(819) 583-3300	5256 DEP	Production acéricole	X	X
Formation agricole sur mesure	Paul Rouillard	(819) 849-9588		Cours élaborés selon les besoins		X

CS EASTERN TOWNSHIPS — LENNOXVILLE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Yvette Williams	(819) 563-5627	5667 DEP	Dairy Production	X	X
			5668 DEP	Beef Production	X	X
Formation agricole sur mesure	Yvette Williams	(819) 563-5627		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE SHERBROOKE — SHERBROOKE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Michel Lockquell	(819) 564-6350, poste 187	145.A0 DEC	Techniques de santé animale	X	X
	Judith Dubé	(819) 849-9913, poste 226	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole (2e et 3e années)	X	X
Formation agricole sur mesure	Judith Dubé	(819) 849-9913, poste 226		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES AFFLUENTS — REPENTIGNY

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Guy Sauvageau ou André Chartrand	(450) 492-9400		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE LAVAL — LAVAL

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Jocelyne Picard	(450) 662-7000, poste 2201	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5079 DEP	Arboriculture-élagage	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
Formation agricole sur mesure	Jocelyne Picard	(450) 662-7000, poste 2201		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE MONTRÉAL — MONTRÉAL

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	René Didier	(514) 596-6719	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5043 ASP	Spécialité en horticulture	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X

CS DES SAMARES — JOLIETTE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Joseph Cantin	(450) 755-7218	5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5171 DEP	Production porcine	X	X
Formation agricole sur mesure	Joseph Cantin	(450) 755-7218		Cours élaborés selon les besoins		X

CAMPUS MACDONALD — **SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Marcel Couture	(514) 398-7814	152.A0 DEC	Farm Management and Technology Program - GEEA	X	X

CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À JOLIETTE — **JOLIETTE**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Kevin Aubin	(450) 759-1661, poste 193	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
			153.B0 DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement	X	X
			154.A0 DEC	Technologie de la transformation des aliments	X	X
	François Laurier	(450) 759-1661, poste 258	CNE.0G AEC	Aménagement paysager et comme. cialisation		X
	Pierre Galarneau	(418) 470-0911, poste 7105	CNE.0H AEC	Agrotourisme		X
			CNE.0M AEC	Gestion d'entreprises agricoles		X
	Denis Gallant	(450) 759-1661, poste 127	CNL.02 AEC	Transformation des aliments		X
Formation agricole sur mesure	Elena Galarneau ou François Laurier	(450) 759-1661, poste 175 (450) 759-1661, poste 258		Cours élaborés selon les besoins		X

VANIER COLLEGE — **SAINT-LAURENT**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	William Fielding	(514) 744-7661	145.A0 DEC	Animal Health Technology	X	X
			145.01 DEC	Ecological Technology	X	X

CÉGEP MONTMORENCY — **LAVAL**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Lucie Martin	(450) 975-6342	153.C0 DEC	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	X	X
Formation agricole sur mesure	Gilles Charest	(450) 975-6221	CNJ.04 AEC	Commercialisation et vente en horticulture.		X
				Cours élaborés selon les besoins		X

CS AU CŒUR-DES-VALLÉES — **BUCKINGHAM**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Bruno Lamoureux	(819) 986-8511	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
Formation agricole sur mesure	Gilles Lavergne	(819) 427-6258		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES LAURENTIDES — **MONT-TREMBLANT**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Dominique Guertin	(819) 425-2710	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
Formation agricole sur mesure	Dominique Guertin	(819) 425-2710		Cours élaborés selon les besoins		X

CS PIERRE-NEVEU — **MONT-LAURIER**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Robert Leclerc	(819) 623-4111		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS — **HULL**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Josette Boudreau	(819) 771-0863, poste 238	5173 DEP	Fleuristerie	X	X
Formation agricole sur mesure	Josette Boudreau	(819) 771-0863 poste 238		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES					SAINT-EUSTACHE	
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**		**Clientèle**	
					J	**A**
Formation agricole créditée	Angèle Dumoulin	(450) 258-3016, poste 200	5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
			5254 DEP	Grandes cultures	X	X
Formation agricole sur mesure	Angèle Dumoulin	(450) 258-3016, poste 200		Cours élaborés selon les besoins		X

CS WESTERN QUÉBEC				AYLMER	
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**	**Clientèle**	
				J	**A**
Formation agricole sur mesure	Ruth Ahern	(819) 684-2336	Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP LIONEL-GROULX					SAINTE-THÉRÈSE	
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**		**Clientèle**	
					J	**A**
Formation agricole créditée	Nicole Landry	(450) 430-3120, poste 251	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
			153.B0 DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement	X	X
	Serge Nadeau	(450) 430-3120, poste 250	145.A0 DEC	Techniques de santé animale	X	X
Formation agricole sur mesure	Gisèle Boissonneault	(450) 430-3120, poste 449		Cours élaborés selon les besoins		X

HERITAGE COLLEGE				HULL	
Formation	**Responsable**	**Téléphone**	**Numéro et nom du programme**	**Clientèle**	
				J	**A**
Formation agricole sur mesure	Maurice Lafleur	(819) 778-2270, poste 2802	Cours élaborés selon les besoins		X

CS CRIE — BAIE-DU-POSTE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Mathew Iserhoff	(418) 923-3347, poste 323	5571 DEP	Landscaping Operations	X	X
Formation agricole sur mesure	Mathew Iserhoff	(418) 923-3347, poste 323		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DU LAC-TÉMISCAMINGUE — VILLE-MARIE

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Robert Bellemare	(819) 629-2144	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
Formation agricole sur mesure	Robert Bellemare	(819) 629-2144		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE — ROUYN-NORANDA

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme	Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Jacques Voynaud	(819) 629-3211	Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES CHICS-CHOCS — GASPÉ

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme	Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Luc Fournier	(418) 368-3499	Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES ÎLES — CAP-AUX-MEULES

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme	Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Donald Chiasson	(418) 986-5511	Cours élaborés selon les besoins		X

CS RENÉ-LÉVESQUE — CARLETON

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Michel Bernier	(418) 364-7510	5094 DEP	Aquaculture	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
Formation agricole sur mesure	Michel Bernier	(418) 364-7510		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE LA BEAUCE-ETCHEMIN — SAINT-GEORGES

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Martin Veilleux	(418) 226-2609		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE LA CÔTE-DU-SUD — MONTMAGNY

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Yoland Audet	(418) 885-4517	5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5171 DEP	Production porcine	X	X
Formation agricole sur mesure	Michel Arpin	(418) 885-4517		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE L'AMIANTE — THETFORD MINES

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Denis Cartier	(418) 338-7808		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES NAVIGATEURS — SAINT-ROMUALD

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole sur mesure	Michel Gagné	(418) 839-0607 poste 418		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON — LÉVIS

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Germaine Fortier	(418) 833-5110, poste 3786	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
	Lucie Goulet	(418) 835-1421, poste 3363	À venir	Gestion et développement des affaires en entreprise agricole		X
Formation agricole sur mesure	Lucie Goulet	(418) 835-1421, poste 3363		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DES GRANDES-SEIGNEURIES — **CHÂTEAUGUAY**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Louise Brion	(450) 692-8267, poste 263	5173 DEP	Fleuristerie	X	X

CS NEW FRONTIERS — **CHÂTEAUGUAY**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Guy Lachance	(450) 829-2396	1588 DEP	Ornamental Horticulture	X	X
			5571 DEP	Landscaping Operations	X	X
			5667 DEP	Dairy Production	X	X
Formation agricole sur mesure	Guy Lachance	(450) 829-2396		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE SAINT-HYACINTHE — **SAINT-HYACINTHE**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Gaston Vachon	(450) 773-8401, poste 120	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5171 DEP	Production porcine	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
			5254 DEP	Grandes cultures	X	X
Formation agricole sur mesure	Lucie Couture	(450) 771-1225		Cours élaborés selon les besoins		X

CS DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS					BEAUHARNOIS	
Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Donald Millaire	(450) 225-1084	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5079 DEP	Arboriculture-élagage	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
			5254 DEP	Grandes cultures		X
Formation agricole sur mesure	Guylaine Pelletier	(450) 225-2788, poste 388		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE					SAINT-HYACINTHE	
Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Marc Leclerc	(450) 773-6800, poste 209	145.A0 DEC	Techniques de santé animale	X	X

CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU					SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU	
Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	François Mercier	(450) 347-5301, poste 2591	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
	Clément Boyer	(450) 347-5301, Poste 2113	CNE.0E AEC	Techniques de gestion et d'animation d'une entreprise agrotouristique		X
Formation agricole sur mesure	Clément Boyer	(450) 347-5301, poste 2113		Cours élaborés selon les besoins		X

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agro-alimentaire créditée	Bernard Desautels	(450) 778-6504, poste 225	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
			153.A0 DEC	Technologie des productions animales	X	X
			153.B0 DEC	Technologie de la production horticole et de l'environnement Voie A) Cultures légumières, fruitières et industrielles Voie B) Cultures de plantes ornementales en serre et de pépinière	X	X
			153.C0 DEC	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	X	X
			153.D0 DEC	Technologie des équipements agricoles	X	X
			154.A0 DEC	Technologie de la transformation des aliments	X	X
	Micheline Duranleau	(450) 778-6504, poste 308	CNL.01 AEC	Fabrication de produits laitiers		X
			CEA.02 AEC	Supervision de la production et de la qualité		X
	Michelle Guay	(450) 778-6504, poste 299	CNJ.03 AEC	Gestion d'un terrain de golf		X
Formation agricole sur mesure	Richard Samson	(450) 778-6504, poste 267		Cours élaborés selon les besoins Voir liste pages 11-12-13-14		X
Formation horticole sur mesure	Michelle Guay	(450) 778-6504, poste 299		Cours élaborés selon les besoins Voir liste pages 11-12-13-14		X
Formation sur mesure en transformation alimentaire	Monique Deslauriers Micheline Duranleau Johanne Hébert Hélène Rochon	(450) 778-6504, poste 368 poste 308 poste 204 poste 272		Cours élaborés selon les besoins Voir liste pages 11-12-13-14		X

CS DE LA RIVERAINE — **NICOLET**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Alain Beaudoin	(819) 293-5821, poste 391	1088 DEP	Horticulture ornementale	X	X
			5070 DEP	Mécanique agricole	X	X
			5071 DEP	Réalisation d'aménagements paysagers	X	X
			5171 DEP	Production porcine	X	X
			5167 DEP	Production laitière	X	X
			5168 DEP	Production de bovins de boucherie	X	X
			5173 DEP	Fleuristerie	X	X
			5210 DEP	Production horticole	X	X
			5254 DEP	Grandes cultures		X
Formation agricole sur mesure	Michel Tessier	(819) 293-5821, poste 389		Cours élaborés selon les besoins		X

CÉGEP DE VICTORIAVILLE — **VICTORIAVILLE**

Formation	Responsable	Téléphone	Numéro et nom du programme		Clientèle J	Clientèle A
Formation agricole créditée	Élise Maynard	(819) 758-6401, poste 2586	152.A0 DEC	Gestion et exploitation d'entreprise agricole	X	X
Formation agricole sur mesure	Pierre Béliveau	(819) 758-6401, poste 2708		Cours élaborés selon les besoins		X

7 LES CONDITIONS D'ADMISSION AUX ÉTUDES

7.1 AU SECONDAIRE

Attestation de formation professionnelle (AFP)[1]

Une personne (jeune ou adulte) est admise à un programme d'études menant à une attestation de formation professionnelle si elle satisfait aux conditions suivantes :

- elle a atteint l'âge de 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle et elle respecte les conditions d'admission du programme établies par le ministre conformément à l'article 465 de la *Loi sur l'instruction publique*;

- elle a obtenu au moins les unités de 2e secondaire de programmes d'études établis par le ministre, en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique; elle poursuivra, le cas échéant, en concomitance avec sa formation professionnelle, sa formation générale dans des programmes d'études établis par le ministre en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique de 3e secondaire.

Cependant, certaines règles doivent être respectées en ce qui concerne la formation générale que l'élève doit suivre. Il faut retenir que :

- la personne de moins de 16 ans au 30 septembre doit recevoir obligatoirement la formation générale des jeunes (article 14 de la *Loi sur l'instruction publique*);

- la personne âgée de 16 ans et plus au 30 juin peut recevoir la formation générale des jeunes ou celle des adultes (article 2 de la *Loi sur l'instruction publique*).

Diplôme d'études professionnelles (DEP)[13]

Une personne (jeune ou adulte) est admise à un programme d'études menant à un diplôme d'études professionnelles si elle satisfait à l'une des conditions suivantes :

- elle est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) et respecte les conditions d'admission du programme établi par le ministre (article 465 de la *Loi sur l'instruction publique)*;

- elle a atteint l'âge de 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où commence la formation professionnelle et respecte les conditions d'admission du programme établi par le ministre (article 465 de la *Loi sur l'instruction publique)*;

- elle a atteint l'âge de 18 ans et possède les préalables fonctionnels prescrits pour l'admission à ce programme par le ministre (article 465 de la *Loi sur l'instruction publique)*;

---

[1] La formation professionnelle, Instruction 2002-2003, MEQ.

- elle a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique et poursuit, en concomitance (simultanément) avec la formation professionnelle, la formation générale dans les programmes d'études du 2e cycle de l'enseignement secondaire établis par le ministre et requis pour être admis au programme d'études en formation professionnelle;

- elle est agée d'au moins 16 ans et possède une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS), sauf si le programme d'études conduisant au DEP ne le permet pas.

Les préalables fonctionnels prescrits pour l'admission à un tel programme d'une personne qui a atteint l'âge de 18 ans sont les suivants :

- la réussite d'un test mesurant son niveau de développement général (TDG), test qui est passé dans la langue d'enseignement du programme;

- l'obtention des unités ou la réussite des épreuves relatives aux préalables spécifiques (notions et habiletés en langue d'enseignement et en mathématique) nécessaires pour certains programmes conduisant à l'obtention du DEP.

Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)[2]

Une personne est admise à un programme d'études menant à l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) si elle satisfait à l'une des conditions suivantes :

- elle est titulaire du diplôme d'études professionnelles (DEP) exigé, à titre de préalable au programme, par le ministre (article 465 de la *Loi sur l'instruction publique*) ou possède les acquis jugés équivalents par la commission scolaire (article 250 de la *Loi sur l'instruction publique*);

- elle exerce un métier ou une profession en relation avec le programme d'études.

Toutefois, ces conditions ne s'appliquent pas dans le cas d'un programme de lancement d'entreprise.

Pour plus de précisions, ces documents sont accessibles sur le site Internet de la formation professionnelle et technique du MEQ à l'adresse suivante :

[www.meq.gouv.qc.ca/RegimeFP/].

[2] La formation professionnelle, Instruction 2002-2003, MEQ.

7.2 AU COLLÉGIAL

Pour être admis aux études collégiales, la personne doit satisfaire à l'une des conditions générales suivantes :

- être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), selon les normes de sanction au secondaire en vigueur depuis 1998-1999;
- pour les personnes diplômées après le 31 mai 1997, être titulaire d'un DES ou d'un DEP et avoir réussi les cours suivants :
  - histoire de 4e secondaire;
  - sciences physiques de 4e secondaire;
  - langue d'enseignement de 5e secondaire;
  - langue seconde de 5e secondaire;
  - mathématique de 5e secondaire ou de 4e secondaire déterminé par le ministre et dont les objectifs représentent un niveau de difficultés comparable.
- pour les personnes diplômées avant le 31 mai 1997, être titulaire d'un DES ou d'un DEP et avoir réussi les cours de langue maternelle et de langue seconde de 5e secondaire. Ces personnes peuvent aussi être soumises à des conditions particulières selon le programme.

Un collège peut admettre une personne qui possède une formation qu'il juge équivalente. Dans plusieurs cas, la personne doit aussi satisfaire à certaines conditions particulières du programme ou du cours.

De plus, une personne ayant complété un programme DEP harmonisé avec un programme DEC est admissible à ce dernier et les compétences équivalentes lui seront reconnues. Pour connaître les programmes dont les passerelles secondaire-collégial sont établies, veuillez vous référer au point 1.4 de la section A.

Conditions particulières d'admission pour certains programmes de formation technique (2001-2002)

Programmes		Math. 426	Math. 436	Sc. phys. 436	Physique 436
145.AO	Techniques de santé animale				X
147.01	Techniques du milieu naturel	X		X	
154.AO	Technologie de la transformation des aliments		X	X	
155.AO	Techniques équines	X			

Pour tous les autres programmes du secteur agricole, ce sont les conditions générales d'admission aux études collégiales mentionnées ci-haut qui s'appliquent.

Plusieurs autres cours peuvent être considérés comme équivalents aux préalables susmentionnés; il suffit de communiquer avec l'établissement d'enseignement concerné pour vérifier ces équivalences.

7.3 À L'UNIVERSITÉ

Pour être admise à un programme de premier cycle, une personne doit normalement être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Par ailleurs, un adulte peut également avoir accès à l'université s'il fait la preuve de connaissances qui lui permettent de poursuivre des études universitaires et s'il est en mesure de répondre aux exigences propres à l'établissement d'enseignement où il veut s'inscrire. Ces exigences ont généralement trait à un âge minimal et à une expérience pertinente sur le marché du travail. L'admission au deuxième cycle exige un niveau « baccalauréat » ou l'équivalent. Pour être admise à un programme de troisième cycle, une personne doit, en général, avoir un niveau de deuxième cycle, soit une maîtrise.

Pour être admise dans une université offrant des programmes en agriculture, une personne doit être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général ou technique – ou de son équivalent – ou encore répondre à la définition de candidat adulte adoptée par l'université. Le tableau suivant décrit les exigences particulières de chaque programme.

Programmes	Mathématiques	Physique	Chimie	Biologie
Économie et gestion agroalimentaire	103 et 203	101	101 et 201	301
Agronomie	103 et 203	101, 201 et 301	101 et 201	301
Génie agroenvironnemental	103, 105 et 203	101, 201 et 301	101 et 201	301
Science et technologie des aliments	103 et 203	101, 201 et 301	101 et 201	301
Génie alimentaire	103, 105 et 203	101, 201 et 301	101 et 201	301
Science in Agriculture	103 et 203	101, 201 et 301	101 et 201	301
Science in Agricultural Engineering	103, 203 et 105	101, 201 et 301	101 et 201	301
Médecine vétérinaire	103 et 203	101, 201 et 301	101, 201 et 202	301 et 401

Le nombre de cours de sciences (mathématique, physique et chimie) exigés pour satisfaire aux conditions d'admission varie en fonction du programme collégial complété et du programme visé. Des cours du programme collégial complété peuvent être reconnus par équivalence pour le programme universitaire; la durée des études universitaires pourra en être diminuée d'autant de cours équivalents reconnus. Pour obtenir des renseignements additionnels, communiquer avec l'université offrant le programme visé. Une liste de passerelles est offerte à l'Université Laval.

8 LA FORMATION AGRICOLE HORS QUÉBEC

8.1 EN ONTARIO

A) Établissements offrant de la formation agricole en français en Ontario :

Établissement	Domaine d'études	Adresse	Téléphone
Collège d'Alfred (U. of Guelph)	- Technologie agricole, alimentaire et horticole; - Technique de soins vétérinaires; - Technologie alimentaire; - Développement international.	31, rue Saint-Paul – C.P. 580 Alfred (Ontario) K0B 1A0 site Internet : www.alfredc.uoguelph.ca	(613) 679-2218
Collège Boréal	- Technologie de l'environnement; - Technique de soins vétérinaires.	21, boulevard Lasalle Sudbury (Ontario) P3A 6P1 site Internet : www.borealc.on.ca	(705) 560-6673

B) Autres établissements offrant de la formation agricole en Ontario :

Voici la liste des autres collèges offrant de la formation agricole en Ontario :

Algonquin College
Fanshawe College
Kemptville College
Niagara College
Ridgetown College
Sheridan College
St. Lawrence College
Cambrian College
Humber College
Lambton College
Northern College
Seneca College
St. Clair College
Ontario Agricultural College (U. of Guelph)

Pour obtenir les coordonnées de ces établissements et l'information concernant la formation offerte par chacun d'eux, consulter le site Internet à l'adresse suivante :

[www.saco.on.ca].

Un « Diploma in Agriculture » et un « Diploma in Horticulture » de même que plusieurs certificats sont offerts par l'intermédiaire de la formation à distance. L'adresse est la suivante :

Independent Study/ OAC ACCESS
Room 010, Johnston Hall
University of Guelph
Guelph (Ontario) N1G 2W1

Téléphone : 1-519-767-5050
Télécopieur : 1-519-824-9813
Site Internet : www.uoguelph.ca/istudy

8.2 AU NOUVEAU-BRUNSWICK

A) Établissement offrant de la formation agricole en français au Nouveau-Brunswick :

Établissement	Domaine d'études	Adresse	Téléphone
Centre d'excellence en sciences agricoles et biotechnologiques (CESAB)	- Technologie agricole; - Technologie bioalimentaire; - Biotechnologie;	160, rue Réservoir Grand-Sault (Nouveau-Brunswick) E3Y 3W3	(506) 473-7764 Sans frais : 1-888-875-2322

Le CESAB offre également de la formation sur mesure comprenant des cours à distance. Il est possible d'obtenir plus d'information en ce qui concerne le CESAB en consultant son site Internet :

[www.cesab.org].

B) Autre établissement offrant de la formation agricole au Nouveau-Brunswick :

Collège Communautaire de Woodstock

Pour plus d'information, consulter le site Internet des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick :

[www.ccnb.nb.ca/defaultf.htm].

Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

CARTE ILLUSTRANT LA LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN AGROALIMENTAIRE PAR RÉGIONS AGRICOLES DU QUÉBEC

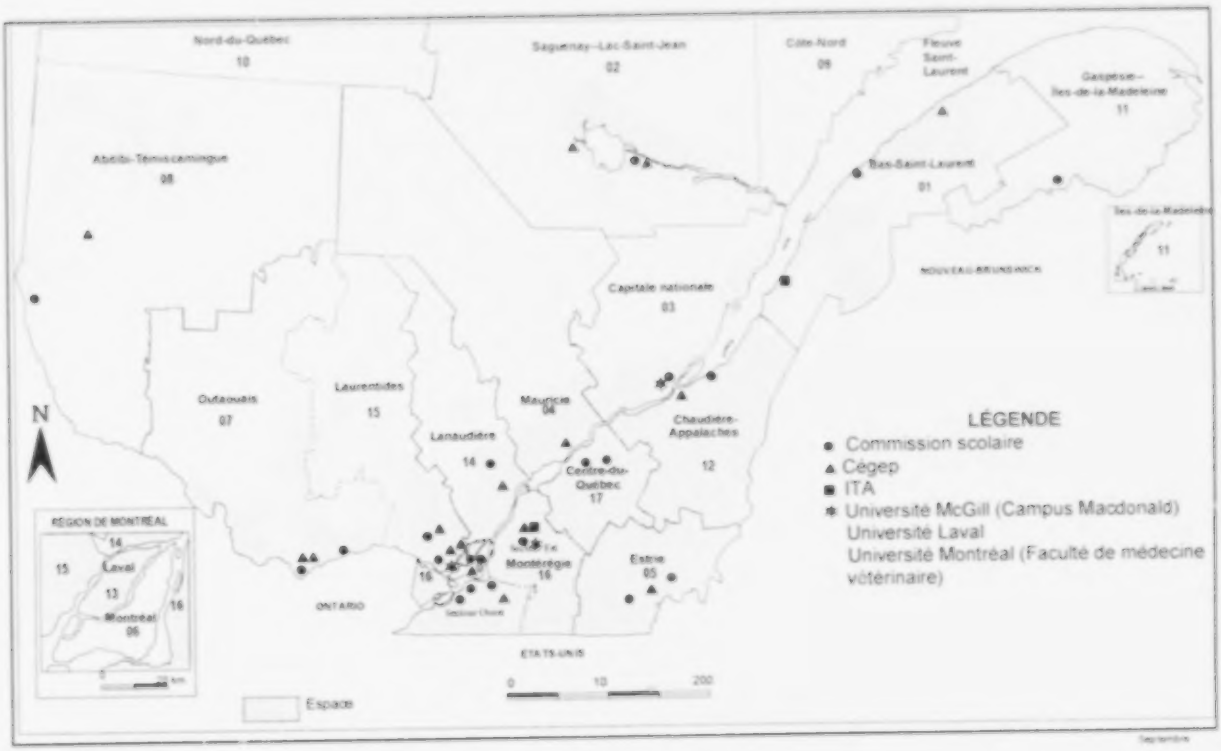

Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

CARTE ILLUSTRANT LA LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN AGROALIMENTAIRE PAR RÉGIONS AGRICOLES DU QUÉBEC

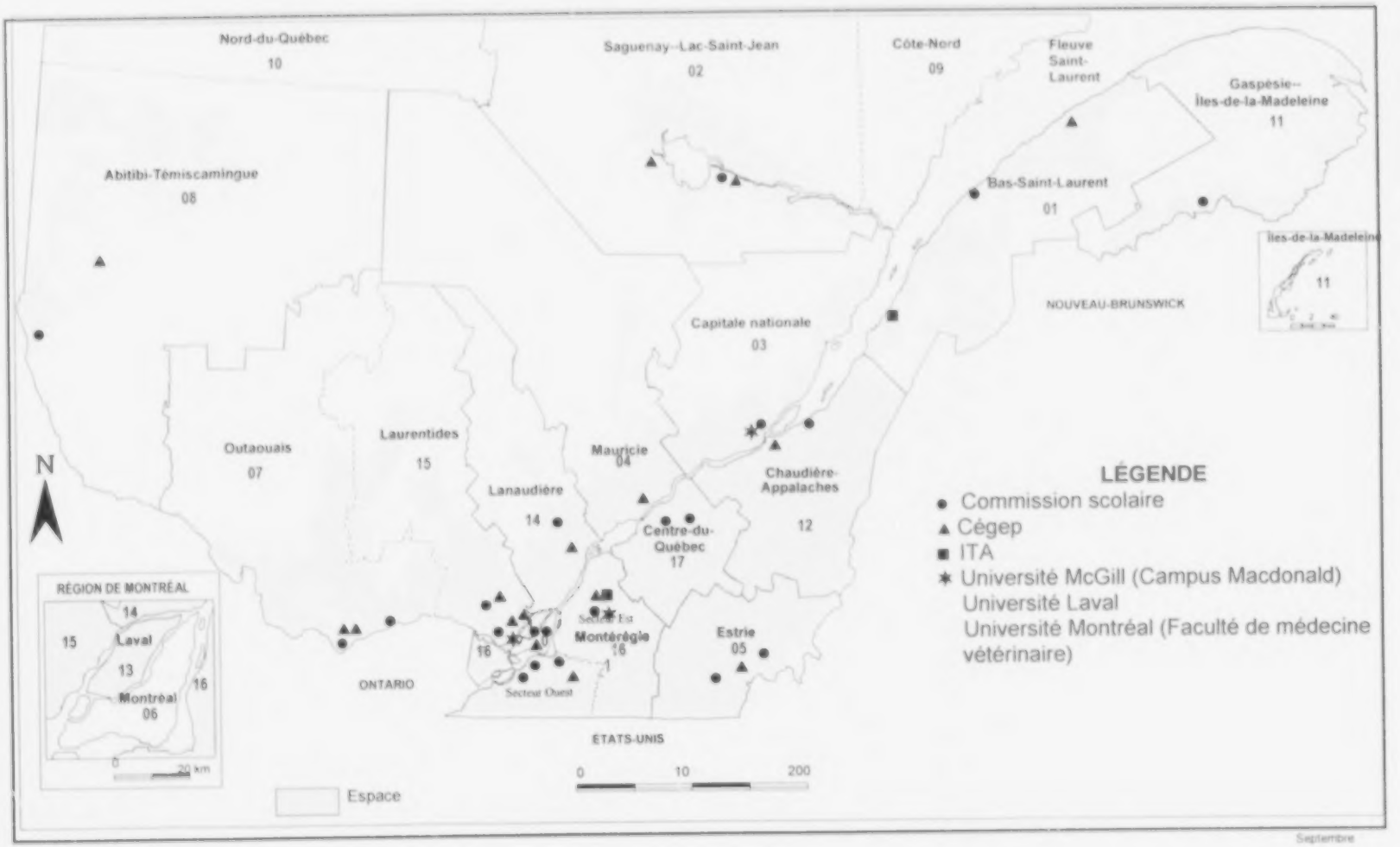

Septembre

1 L'ALPHABÉTISATION

> « Au Québec, à l'instar des pays industrialisés, la formation de base correspond au diplôme d'études secondaires (DES) ou au diplôme d'études professionnelles (DEP). Il s'agit d'une formation commune qui s'étend jusqu'à la 9e année et d'une formation diversifiée au cours des deux dernières années du secondaire. Par ailleurs, le développement d'une société du savoir, l'évolution des technologies ainsi que des situations sociales et professionnelles plus complexes et plus abstraites nous amènent à revoir le concept d'alphabétisme qui, jusqu'à récemment, couvrait le savoir lire, écrire et compter. Dorénavant, il se définit comme l'aptitude d'une personne à comprendre et à utiliser l'information écrite dans ses activités quotidiennes à la maison, au travail et dans la collectivité afin de parvenir à ses objectifs et d'étendre ses connaissances et ses capacités.
>
> Bien qu'il n'y ait pas de résultats de recherche directs sur le déficit concernant la formation de base au Québec, et notamment en milieu agricole, on dénombre environ 611 000 personnes âgées de 15 à 64 ans qui ont moins de neuf années de scolarité[1] ».

Le déficit de formation de base est aussi présent chez les travailleuses et les travailleurs et a d'importantes conséquences négatives pour la main-d'œuvre et pour les entreprises québécoises. Le maintien et la stabilité en emploi et les performances des entreprises constituent en ce sens des enjeux de la formation de base.

Toutes les commissions scolaires du Québec sont à même d'offrir des cours de formation de base pour toute personne de 16 ans et plus. Les cours peuvent être donnés, soit dans les établissements de formation, soit à l'extérieur de ces lieux, à des moments convenant à la population agricole et selon un horaire adapté. La personne intéressée peut entrer en contact avec le répondant en formation agricole (RFA) de sa région (voir section G) ou encore s'adresser au service de formation continue de sa commission scolaire.

De plus, il existe dans plusieurs régions du Québec des organismes d'action communautaire et d'alphabétisation populaire autonomes. En s'adressant au CLE de sa région, on peut en connaître les coordonnées.

---

[1] Projet de politique de formation continue *Assurer une formation de base à tous les adultes du Québec: un défi immédiat* et plan d'action en matière d'éducation des adultes, gouvernement du Québec, 2001.

2 LA FORMATION À DISTANCE

La formation à distance donne l'occasion d'apprendre d'une façon différente. Elle permet d'étudier aux moments qui conviennent, sans avoir à se déplacer. Le matériel fourni permet de travailler seul, à son propre rythme. Un professeur, avec qui les élèves peuvent communiquer au besoin, dirige les études.

Par sa souplesse, la formation à distance répond à de multiples besoins en matière d'acquisition de compétences. Elle permet à des milliers d'adultes de terminer leur formation secondaire, d'amorcer des études collégiales, voire même universitaires, de se perfectionner dans un métier ou simplement d'acquérir des connaissances générales.

2.1 AU SECONDAIRE

La personne qui désire étudier à domicile peut suivre des cours par correspondance. Ces cours lui permettront, soit de se perfectionner dans son travail, soit d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES).

Les adultes ont actuellement accès à un grand nombre de cours de formation à distance portant sur les langues, les mathématiques, les sciences, les sciences humaines, les techniques administratives, la mécanique, l'informatique, etc. Certains cours sont aussi offerts en anglais.

La formation à distance est assurée par une cinquantaine de commissions scolaires qui offrent des services éducatifs aux adultes. Aux commissions scolaires qui dispensent des services directs aux élèves en formation à distance se greffe la Société de formation à distance des commissions scolaires (SOFAD), organisme central qui est responsable des activités regroupées de conception et de production de matériel pédagogique. Elle peut aussi être associée à la réalisation de services de formation sur mesure à distance.

Les coordonnées de la SOFAD sont les suivantes :

SOFAD
2200, rue Sainte-Catherine Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2K 2J1

Téléphone : (514) 529-2170
Télécopieur : (514) 529-2190
Courriel : info@sofad.qc.ca
Site Internet : www.sofad.qc.ca

Ce ne sont pas toutes les commissions scolaires du Québec qui offrent des cours de formation à distance, mais chaque région en compte au moins une. Pour obtenir des renseignements sur les cours offerts et la procédure à suivre, on doit communiquer avec la commission scolaire de sa région. Les coordonnées de chaque commission scolaire offrant une option agricole figurent dans le présent document (section G, point 6) ou au site Internet suivant : www.sofad.qc.ca/html/reg-reg.html.

Parmi celles-ci, notons le Centre régional de formation à distance du Grand Montréal (CFRDGM) :

CFRDGM
7741, avenue du Ronceray
Anjou (Québec) H1K 3W7

Montréal et les environs : (514) 353-3355
Extérieur : 1-800-249-2848
Télécopieur : (514) 353-6537
Site Internet : www.cspi.qc.ca/distance/formation.htm

2.2 AU COLLÉGIAL

Les cours par correspondance au collégial sont offerts par le Cégep@distance du Cégep de Rosemont. Le Centre offre des cours de formation générale et technique dans des domaines comme la philosophie, le français, les mathématiques, les sciences humaines, l'administration, l'utilisation de logiciels et les langues.

Pour tous les cours, le Cégep@distance offre :

- la possibilité de s'inscrire 12 mois par année;
- un service de consultation et d'analyse du dossier scolaire;
- l'assistance d'un tuteur ou d'une tutrice pendant les études.

A) Renseignements généraux

Conditions d'admission

La personne qui souhaite s'inscrire doit :

- être titulaire d'un DES ou d'un DEP, ou encore avoir suivi une formation enrichie et posséder une expérience pertinente donnant une chance raisonnable de réussir.

Modalités d'inscription

- Par la poste : retourner le formulaire d'inscription accompagné du paiement et des pièces pertinentes à l'adresse suivante :

  Cégep@distance
  C. P. 1000, succursale Rosemont
  Montréal (Québec) H1X 3M6

- Par télécopieur : transmettre tous les documents requis et un numéro de carte de crédit au (514) 864-6400.

Pour toute information relative aux frais d'inscription et de scolarité, à l'aide financière ainsi qu'aux règles et procédures régissant les études au Cégep@distance, on peut joindre le service à la clientèle du Cégep@distance, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi :

Téléphone : (514) 864-6464
1-800-665-6400
Télécopieur : (514) 864-6400
Courriel : infoscol@cegepadistance.ca
Site Internet : www.cegepadistance.ca

B) Cours offerts en agriculture

		Personne inscrite au programme	Personne inscrite hors programme
152-115-93	Pratiques agricoles, environnement, santé et sécurité	165 $	285 $
152-125-93	Préparation du sol	185 $	305 $
152-135-93	Notions d'économie et de gestion agricoles	120 $	210 $
152-155-93	Notions d'anatomie et de physiologie animales	145 $	235 $
152-165-93	Dépistage des ennemis des cultures	155 $	245 $
152-205-93	Notions d'alimentation animale (productions bovine, laitière, ovine et porcine)	135 $	195 $
152-315-93	Administration courante d'une entreprise agricole	95 $	155 $
152-365-93	Production de budgets agricoles	95 $	155 $
152-385-93	Analyse d'une situation technico-économique et financière	130 $	220 $
152-465-93	Élaboration d'un programme de financement	95 $	155 $
152-485-93	Techniques de gestion des ressources humaines	170 $	260 $
152-595-93	Conservation du sol et de l'eau	125 $	215 $
152-605-93	Gestion des matières organiques	125 $	210 $
152-655-93	Choix d'une structure juridique et d'une stratégie fiscale	125 $	215 $
152-VED-04	Ma ferme : un écosystème à gérer	165 $	285 $
153-105-87	Utilisation rationnelle des pesticides	170 $	290 $
153-112-91	Serre et serriculture I	210 $	330 $
153-1C3-TA	Choix et implantation d'arbres et arbustes	270 $	420 $
153-VLW-03	Techniques d'implantation et entretien des gazons	205 $	295 $
190-707-87	Entretien des arbres et arbustes	225 $	375 $

2.3 À L'UNIVERSITÉ

Tout comme à l'enseignement secondaire et collégial, il est possible de parfaire sa formation en s'inscrivant à la formation à distance. On peut trouver de l'information auprès des organismes suivants.

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Montréal

4750, Henri-Julien, bureau 100
Montréal (Québec) H2T 3E4

Téléphone : (514) 843-2015
Télécopieur : (514) 843-2169

Québec

455, rue de l'Église
C. P. 4800, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 9H5

Téléphone : (418) 657-2262
Télécopieur : (418) 657-2094

Autres régions

Téléphone : 1-888-843-4333 (frais)
Site Internet : www.teluq.uquebec.ca

CANAL SAVOIR

4750, avenue Henri-Julien, bureau 100 (local 0058)
Montréal (Québec) H2T 3E4
Téléphone : (514) 841-2626 (Montréal et les environs)
1-888-640-2626 (autres régions)
Télécopieur : (514) 284-9363
Courriel : info@canal.qc.ca
Site Internet : www.canal.qc.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Plusieurs programmes et cours en formation continue de l'Université Laval (voir 3.2 de cette section) peuvent être suivis à distance.

Site Internet : www.fsaa.ulaval.ca

3 LES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Pour répondre à certains besoins des entreprises et de la main-d'œuvre, Emploi-Québec a récemment mis en place une nouvelle stratégie de développement des compétences des ressources humaines appelé *Régime d'apprentissage*. Ce régime, qui se réalise en milieu de travail, se caractérise par une formation structurée menant à une certification d'État[1] autre que celle du MEQ, élaborée par les partenaires sectoriels en fonction des normes professionnelles qu'ils définissent.

Cette formation s'adresse aux salariés des entreprises et se réalise selon l'approche du compagnonnage.

Pour connaître l'offre de formation, s'adresser aux responsables du dossier agricole dans les directions régionales d'Emploi-Québec (voir section G, point 11).

[1] Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

1 DÉFINITION

La reconnaissance des acquis est le processus par lequel on identifie, évalue et reconnaît les compétences acquises à partir d'expériences professionnelles, personnelles ou en milieu scolaire, soit la reconnaissance des connaissances, des habiletés techniques et des comportements professionnels. Ce processus peut donc donner lieu à la reconnaissance d'expériences ou d'acquis scolaires.

En dehors du système scolaire traditionnel, ces acquis peuvent avoir été faits dans le cadre d'un emploi, d'une formation non créditée, d'études autodidactes, d'activités bénévoles ou encore de passe-temps. Ce n'est pas l'expérience elle-même qui est reconnue, mais les apprentissages qui résultent de cette expérience.

En milieu scolaire, les acquis réfèrent à des apprentissages faits dans un programme de formation antérieur mais non complété ou dans un programme connexe. On parle alors d'équivalences de formation.

Les avantages associés à la reconnaissance des acquis sont, pour la personne :

- un bilan de ses habiletés et connaissances au regard de ses projets de carrière et de formation par l'identification des compétences acquises;
- un exemption pour un ou plusieurs cours dont elle maîtrise déjà les objectifs et le contenu;
- l'obtention d'une reconnaissance professionnelle plus rapide (diplôme, attestation…);
- une économie de temps (diminution de la durée de formation), d'énergie, voire même d'argent.

Le processus de reconnaissance des acquis peut prendre différentes formes et ses résultats peuvent servir à l'atteinte de certains objectifs, que la personne soit en situation d'apprendre en milieu scolaire ou dans son milieu de travail.

2 EN MILLIEU SCOLAIRE

En milieu scolaire, le processus de reconnaissance des acquis est utile à la personne qui désire obtenir un diplôme de formation professionnelle, technique ou universitaire. Les résultats de cette reconnaissance lui permettront de ne pas refaire les apprentissages déjà intégrés. C'est à la personne elle-même que revient la responsabilité de demander la reconnaissance de ses acquis et d'en faire la preuve.

Ce sont cependant les établissements de formation (voir tableaux C.1 et C.2) qui sont responsables du processus de reconnaissance des acquis. Bien que les modalités de celui-ci puissent varier d'un établissement à l'autre, il comprend généralement les étapes suivantes :

- la présentation, par l'adulte, de ses besoins de formation;
- la démonstration, par l'adulte, de ses acquis expérientiels ou scolaires; certains établissements feront compléter un document faisant état des connaissances et des compétences acquises qu'on nomme portfolio; ce document doit être accompagné des preuves appropriées (bulletins, diplômes, curriculum vitae, descriptions d'emplois, preuves d'emploi, etc.);
- l'évaluation des acquis : a) dans le cas des acquis expérientiels, cette évaluation peut prendre la forme d'entrevues, d'épreuves théoriques (examens écrits) et pratiques (démonstrations avec utilisation de fiches d'évaluation); b) dans le cas des acquis scolaires, l'évaluation consiste à établir les équivalences de formation (de l'ancien vers le nouveau programme);
- la détermination des éléments du programme (cours, modules ou autres) non reconnus comme équivalents et qui devront être complétés.

La reconnaissance des acquis expérientiels ou scolaires est possible pour tout programme de formation, qu'il soit général ou professionnel.

L'adulte doit acquitter des frais pour la reconnaissance de ses acquis, frais qui varient selon l'établissement, l'ordre d'enseignement, les moyens utilisés et les services offerts.

Tableau C.1 Liste des personnes responsables de la reconnaissance des acquis dans les commissions scolaires dispensant de la formation agricole

Commission scolaire	Responsable	Téléphone
CS au Cœur-des-Vallées	Bruno Lamoureux	(819) 986-8511, postes 375 - 366
CS de la Côte-du-Sud	Michel Arpin	(418) 885-4517
CS des Grandes-Seigneuries	Maryse Laplante	(450) 692-8267, poste 210
CS des Hauts-Cantons	Paul Rouillard	(819) 849-9588, poste 222
CS du Lac-Saint-Jean	Annie Bouchard	(418) 669-6118
CS du Lac-Témiscamingue	Janine Piché	(819) 629-2144, poste 126
CS des Laurentides	Dominique Guertin	(819) 425-2710
CS de Laval	Ghislaine Adam	(450) 662-7000, poste 2206
CS New Frontiers	Guy Lachance	(450) 829-2396
CS des Phares	Julie Potvin	(418) 775-8516

Commission scolaire	Responsable	Téléphone
CS des Premières-Seigneuries	Hélène Hudon	(418) 622-7821, poste 7512
CS René-Lévesque	Jean-Yves Savoie	(418) 364-7510
CS de la Riveraine	Jacinthe Duval	(819) 293-5821, poste 363
CS de Saint-Hyacinthe	Manon Boucher	(450) 773-8401, poste 6571
CS des Samares	Nicole Bélanger	(450) 755-7220
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Lucie Rivest	(450) 623-3079, poste 226
CS de la Vallée-des-Tisserands	Nicole Leduc	(450) 225-2788, poste 391
CS du Fleuve-et-des-Lacs	Johanne Tremblay	(418) 851-3123
CS de Montréal	Renier Didier	(514) 596-6719
CS Eastern Township	Yvette Williams	(819) 563-5627

Tableau C.2 Liste des personnes responsables de la reconnaissance des acquis dans les établissements de formation collégiale dispensant de la formation agricole

Établissement de formation	Responsable	Téléphone
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	Jacques Voyneaud	(819) 629-3211
Cégep d'Alma	Gilles Ouellet	(418) 668-7948, poste 270
Heritage College	Maurice Lafleur	(819) 595-0052, poste 2802
Cégep régional de Lanaudière	François Laurier	(450) 759-1661, poste 206
Cégep de Lévis-Lauzon	Lucie Goulet	(418) 833-5110, poste 3363
Cégep Lionel-Groulx	Gisèle Boissonneault	(450) 430-3120, poste 449
Cégep de Matane	Alain Bernard	(418) 562-1240, poste 2191
Cégep de l'Outaouais	Marie Ouellet	(819) 770-4012, poste 515
Cégep de Victoriaville	Marielle Ferland et Pierre Béliveau	(819) 758-6401, poste 2476 ou poste 2708
ITA de La Pocatière	Jean Mathieu	(418) 856-1110, poste 386
ITA de Saint-Hyacinthe	Jean-Pierre Montpetit	(450) 778-6504, poste 248
Campus Macdonald	Marcel Couture	(514) 398-7814

N.B. : Pour les établissements universitaires, il faut entrer en contact avec les différentes facultés responsables de la formation agricole.

Pour être admis aux programmes de formation technique ou pour accéder à certains emplois, **les adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires** (DES), mais qui ont néanmoins un niveau de connaissances comparable, peuvent se soumettre à des tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS). La réussite de ces tests conduit à la délivrance d'une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS). Toutefois, cette attestation n'est pas un diplôme d'études secondaires (DES).

On peut, par les TENS, évaluer les connaissances en français (grammaire et compréhension d'un discours écrit), en mathématique, en anglais langue seconde, en sciences humaines, en sciences économiques et en sciences de la nature. Pour obtenir l'AENS, l'adulte doit réussir obligatoirement les deux épreuves de français et trois des cinq tests couvrant les autres matières.

Ces tests relèvent des services d'éducation des adultes des commissions scolaires. Tout adulte de 16 ans au 30 juin peut se présenter à ces tests à la condition que la commission scolaire l'ait jugé apte à les réussir. Des frais sont exigés pour ces tests.

Pour tout renseignement supplémentaire, bien vouloir consulter le site :

[www.meq.gouv.qc.ca/sanction/].

3 EN MILLIEU DE TRAVAIL

Dans le contexte du *Régime d'apprentissage* d'Emploi-Québec, il est prévu que l'adulte peut faire reconnaître ses acquis expérientiels en se soumettant à des évaluations basées sur les normes professionnelles établies par l'industrie.

Pour connaître les normes de compétence existantes ou le processus de reconnaissance de celles-ci, s'adresser aux responsables du dossier agricole dans les directions régionales d'Emploi-Québec (voir section G, point 11).

1 DESCRIPTION

Le Plan de soutien en formation agricole (PSFA) est un mécanisme de concertation dont la mise sur pied remonte à 1981. Pour tenir compte des particularités du secteur agricole (dispersion de la clientèle, disponibilité réduite à cause des exigences de la profession, nécessité de valoriser la formation comme outil de développement), les partenaires (le MAPAQ, le MEQ, Emploi-Québec et l'UPA) ont, depuis cette date, utilisé le PSFA comme moyen de réaliser l'arrimage entre les besoins de la clientèle agricole et l'offre de formation des établissements scolaires.

Pour ce faire, une allocation budgétaire annuelle est consentie à chacun des quatorze collectifs régionaux, instance constituée du regroupement, sur une base volontaire, des partenaires régionaux intéressés par la formation agricole. L'allocation versée permet au collectif régional de procéder à l'embauche d'une personne-ressource, le répondant ou la répondante en formation agricole (voir section G, point 2), qui se consacre au développement de la formation agricole pour la clientèle de sa région.

2 UN OUTIL TOUJOURS PERTINENT EN 2002-2003

Meme si bien des changements sont survenus dans le secteur agricole, trois facteurs justifient toujours l'existence du PSFA pour relever les défis auxquels le secteur agricole doit faire face :

- l'importance de la formation pour maintenir la compétitivité des entreprises agricoles dans une économie soumise à des impératifs de productivité;

- la nécessité de développer des programmes de formation su[illegible]nesure susceptibles de répondre aux besoins nouveaux ou en émergence en production agric[illegible];

- la difficulté de constituer des cohortes avec un nombre suffisant de personnes sur la base de besoins communs.

De plus, les ministères et organismes impliqués dans le PSFA ont été étroitement associés aux travaux du Comité S'investir dans le savoir-faire (Groupe Corbo) chargé d'assurer le suivi à la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire; ils sont même partenaires dans la réalisation d'un des objectifs du Plan d'action 1998-2005 présenté au Rendez-vous des décideurs en mars 1999 :

> « Assurer une augmentation annuelle des activités de formation continue en production agricole, notamment par la mise en place de programmes favorisant la formation des travailleurs autonomes des entreprises agricoles non soumises à la *Loi sur le développement de la formation de la main-d'œuvre* et par le soutien à la concertation régionale. »

En réaffirmant l'importance de la formation continue et de la concertation – les mêmes outils stratégiques que le PSFA a privilégiés depuis sa mise en œuvre – les ministères et organismes promoteurs du PSFA souhaitent que les collectifs régionaux, par leur action, soient associés à l'atteinte de cet objectif.

En parallèle, Emploi-Québec a revu ses critères d'admissibilité au Fonds de développement du marché du travail (mesure de formation de la main-d'œuvre) pour permettre aux travailleurs autonomes d'avoir accès au financement de la formation continue.

3 LE MANDAT DES COLLECTIFS RÉGIONAUX

Le mandat des collectifs régionaux s'articule autour des priorités suivantes :

1 - promouvoir la formation agricole comme outil de développement;

2 - instaurer des mécanismes appropriés d'identification et de priorisation des besoins de formation;

3 - faire connaître à la clientèle les activités disponibles dans les établissements d'enseignement;

4 - développer des stratégies de regroupement de la clientèle;

5 - transmettre aux établissements d'enseignement les besoins de perfectionnement afin que leurs interventions permettent de développer les compétences des personnes qui travaillent dans le secteur agricole;

6 - harmoniser les actions des différents acteurs régionaux intéressés par la formation;

7 - assurer, dans toutes les régions, l'accès à des ressources spécialisées pour répondre aux besoins particuliers qui se manifestent;

8 - évaluer la pertinence ainsi que la qualité des activités offertes.

Il revient au répondant ou à la répondante en formation agricole, sous la responsabilité du président ou de la présidente du collectif régional, de mettre en œuvre les actions qui découlent de ce mandat.

LISTE DES COLLECTIFS RÉGIONAUX DE FORMATION AGRICOLE

- Bas-Saint-Laurent – Côte-du-Sud
- Saguenay–Lac-Saint-Jean et Côte Nord
- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Estrie
- Montréal, Laval et Laurentides
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière
- Montérégie, secteur est
- Montérégie, secteur ouest
- Centre-du-Québec

PAGE D'ACCUEIL DES COLLECTIFS RÉGIONAUX :

[www.inforoutefpt.org/crfa].

4 L'ADMISSIBILITÉ

Le territoire québécois est présentement subdivisé en quatorze collectifs régionaux dont le découpage correspond essentiellement aux régions agricoles du MAPAQ.

Les collectifs régionaux s'engagent à respecter les conditions suivantes en contrepartie du financement provenant du PSFA :

1 - regrouper l'ensemble des acteurs régionaux intéressés par la formation agricole en s'assurant de la présence de représentants et de représentantes du MAPAQ, d'Emploi-Québec, des établissements de formation (MEQ) et de l'UPA;

2 - présenter un plan d'action annuel au comité consultatif en respectant le cadre de présentation défini par ce dernier;

3 - embaucher un répondant ou une répondante en formation agricole pour mettre en œuvre le plan d'action du collectif régional. Advenant une vacance à ce poste, le collectif régional procèdera au recrutement par avis public et constituera pour ce faire un comité de sélection parmi ses membres. La période de référence pour l'engagement de cette personne-ressource est de huit mois par année sur une base de trois jours par semaine;

4 - produire un bilan des activités réalisées au cours de l'année, notamment un rapport sur l'affectation des sommes allouées dans le cadre du PSFA.

Le MAPAQ, le MEQ et Emploi-Québec assurent le financement du PSFA en y affectant un budget annuel de 375 000 $. De plus, les partenaires régionaux sont invités à contribuer à la mise en œuvre du PSFA dans leur milieu. Toutes les sommes consenties ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles décrites précédemment.

5 LA COORDINATION PROVINCIALE

Un comité consultatif composé de représentants ou de représentantes du MAPAQ, du MEQ, d'Emploi-Québec et de l'UPA est responsable de mettre en œuvre le PSFA et d'assurer la cohérence des actions des différents collectifs régionaux. De façon plus précise, le comité consultatif :

- propose des orientations générales pour baliser le travail des collectifs régionaux;
- analyse les bilans et les plans d'action transmis par les collectifs régionaux à qui il fait des recommandations au besoin;
- favorise la concertation, l'harmonisation et le partage de savoir-faire entre les RFA;
- participe aux réunions provinciales des présidents et des présidentes des collectifs régionaux;
- assure, au besoin, un soutien aux collectifs régionaux.

Le MAPAQ est responsable du secrétariat et du fonctionnement du comité consultatif; cette responsabilité peut être partagée avec les autres partenaires regroupés au sein du comité.

La composition du comité consultatif s'établit comme suit pour 2002-2003 :

Gilles Besner, Union des producteurs agricoles
Louis Bernier, ministère de l'Éducation du Québec
Louis Dionne, Emploi-Québec
Germain Tanguay, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

SECTION E
LES SUBVENTIONS LIÉES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE[1]

1 LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

La Financière agricole du Québec vise, par ses programmes de financement, à faciliter l'établissement et à encourager la formation agricole. L'aide à l'établissement est allouée sous deux formes, soit une subvention de capital et une protection additionnelle contre la hausse des taux d'intérêt sur les prêts. Les aides varient selon le niveau de formation des personnes qui qualifient l'entreprise agricole.

Pour être admissible, l'entreprise agricole doit, entre autres, démontrer qu'elle compte au moins une exploitante ou un exploitant agricole :

- qui est âgé d'au moins 18 ans et n'a pas atteint l'âge de 40 ans;
- qui a un projet d'établissement présentant des perspectives de rentabilité;
- qui détient au moins 20 % des parts de l'entreprise agricole;
- qui possède une expérience agricole pertinente d'au moins un an;
- qui a obtenu le niveau de formation exigé par le programme d'aide à l'établissement.

La subvention de capital est de 20 000 $ ou de 30 000 $ par individu, jusqu'à un maximum de quatre personnes par entreprise. La subvention de 20 000 $ est accordée aux personnes admissibles titulaires d'un diplôme d'études professionnelles en agriculture ou l'équivalent, alors que les titulaires d'un diplôme d'études collégiales en agriculture ou l'équivalent peuvent recevoir celle de 30 000 $ (voir le tableau à la page suivante). Cette subvention peut atteindre un maximum de 120 000 $ s'il s'agit d'une exploitation de groupe.

Les subventions, qui varient selon la formation agricole, sont accordées en plus d'une protection contre la hausse des taux d'intérêt sur les prêts. En effet, un emprunteur ayant un diplôme d'études collégiales en agriculture ou l'équivalent et qui satisfait à l'ensemble des exigences bénéficie d'un taux d'intérêt plafonné à 6 % pendant les cinq premières années du prêt à l'établissement. Ce taux s'applique sur un montant maximum de 250 000 $. Pour une personne dont le niveau de formation est un DEP ou l'équivalent, le taux d'intérêt plafonné est de 7 %. Dans les autres cas, le taux plafonné est de 8 %.

Pour plus d'information, consulter le site de La Financière agricole du Québec à l'adresse suivante : www.financiereagricole.qc.ca.

[1] Cette section a été révisée par La Financière agricole du Québec, septembre 2002.

1.1 LES EXIGENCES

Exigences de formation professionnelle et d'expérience agricole pour être admissible aux subventions en vertu du programme d'aide à l'établissement de La Financière		
Formation et expérience	**Subvention de capital**	**Taux d'intérêt plafonné pendant 5 ans à :**
Formation de 1er niveau* + 1 an d'expérience agricole	30 000 $	6 %
Formation de 2e niveau ** + 1 an d'expérience agricole	20 000 $	7 %

*** 1er niveau :**

1 - un baccalauréat en science agricole;

2 - un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques agricoles, à l'exclusion de celui en techniques agricoles du domaine de la technologie alimentaire;

3 - trois attestations d'études collégiales (AEC) dans le secteur de l'agriculture, totalisant au moins 60 unités de cours visant l'acquisition de compétences différentes;

4 - un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans le secteur de l'agriculture, à l'exclusion de ceux du domaine de la mécanique agricole, de la réalisation d'aménagements paysagers et de la fleuristerie, et deux attestations d'études collégiales (AEC) dans le secteur de l'agriculture, totalisant au moins 40 unités de cours visant l'acquisition de compétences différentes;

5 - un diplôme d'études secondaires (DES) avec mention dans le secteur de l'agriculture, à l'exclusion de ceux du domaine de la mécanique agricole, de la réalisation d'aménagements paysagers et de la fleuristerie, et deux attestations d'études collégiales (AEC) dans le secteur de l'agriculture, totalisant au moins 40 unités de cours visant l'acquisition de compétences différentes;

6 - un baccalauréat dans une discipline autre qu'en science agricole et 20 crédits en science agricole ou 20 unités de l'enseignement collégial en techniques agricoles à l'exclusion du domaine de la technologie alimentaire;

7 - un diplôme d'études collégiales (DEC) autre que celui visé au paragraphe 2, et 20 unités d'ordre collégial en techniques agricoles, à l'exclusion du domaine de la technologie alimentaire, ou 20 crédits de niveau universitaire en science agricole;

7.1 un baccalauréat en biologie ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques du milieu naturel, option aquaculture, dans le cas d'un établissement en aquaculture, ou en mariculture;

7.1.1 un diplôme d'études collégiales en exploitation et production des ressources marines, option production, dans le cas d'un établissement en mariculture;

7.2 un baccalauréat en sciences forestières dans le cas d'un établissement en acériculture ou en production d'arbres de Noël;

8 - toute autre formation professionnelle reconnue par le ministère de l'Éducation comme étant au moins équivalente à l'une des formations décrites aux paragraphes 1 à 7.

Aux fins des paragraphes 4 et 5, les programmes *Pratique des affaires en agriculture* 900.86, *Planification et régie de la production agricole* 902.02, *Gestion de l'entreprise agricole* 902.03 sont assimilés à des attestations d'études collégiales de 20 unités.

****2e niveau :**

1 - un baccalauréat dans une discipline autre qu'en science agricole;

2 - un diplôme d'études collégiales (DEC) autre qu'en techniques agricoles;

3 - un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques agricoles du domaine de la transformation alimentaire;

4 - un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans le secteur de l'agriculture, à l'exclusion de ceux du domaine de la mécanique agricole, de la réalisation d'aménagements paysagers et de la fleuristerie;

5 - un diplôme d'études secondaires (DES) avec mention dans le secteur de l'agriculture, à l'exclusion de ceux du domaine de la mécanique agricole, de la réalisation d'aménagements paysagers et de la fleuristerie;

6 - une attestation d'études collégiales (AEC) dans le secteur de l'agriculture totalisant au moins 20 unités ou l'une ou l'autre des attestations d'études collégiales suivantes : *Pratique des affaires en agriculture* 900.86, *Planification et régie de la production agricole* 902.02 et *Gestion de l'entreprise agricole* 902.03;

7 - un diplôme d'études secondaires (DES) et 20 unités d'ordre collégial en techniques agricoles, à l'exclusion du domaine de la technologie alimentaire;

7.1 un diplôme d'études collégiales en transformation de produits de la mer, en exploitation et production des ressources marines, option exploitation, en techniques d'écologie appliquée, en techniques d'inventaire et de recherche en biologie ou en techniques d'aménagement cynégétitique et halieutique, dans le cas d'un établissement en mariculture;

7.2 un diplôme d'études professionnelles dans le secteur de l'aquaculture, dans le cas d'un établissement en aquaculture ou en mariculture;

8 - toute autre formation professionnelle reconnue par le ministère de l'Éducation comme étant au moins équivalente à l'une des formations décrites aux paragraphes 1 à 7.

1.2 LES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Le *Règlement sur le régime d'études de l'enseignement collégial*, entré en vigueur au cours de l'été 1993, a apporté un changement important aux attestations d'études collégiales (AEC). Auparavant, le contenu des AEC était approuvé par le MEQ, de sorte qu'on pouvait facilement le connaître, de même que la valeur de la formation offerte. Maintenant, chaque collège peut élaborer des programmes d'AEC pour répondre à des besoins de formation locaux, sans approbation du MEQ.

Aux fins d'application du *Programme d'aide à l'établissement, au développement et à la formation*, La Financière agricole du Québec considère qu'une attestation d'études collégiales (AEC) devra contenir au moins 20 unités spécifiques au domaine.

2 LE FINANCEMENT AGRICOLE AU QUÉBEC

La politique de financement agricole au Québec s'articule autour de trois programmes distincts mais complémentaires.

2.1 LE PROGRAMME DE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Objectif :

Favoriser la réalisation d'investissements permettant le développement d'activités agricoles et connexes en donnant accès à un financement garanti aux entreprises agricoles.

Admissibilité :

- toute entreprise agricole exploitée à temps plein ou à temps partiel;
- un regroupement pour l'utilisation de machinerie;
- un actionnaire-exploitant;
- une entreprise agricole qui présente des perspectives de rentabilité.

Aide financière :

- La Financière agricole du Québec peut garantir des prêts jusqu'à concurrence de 2 000 000 $ par entreprise. La durée maximale des prêts est de 30 ans.
- Taux Avantage : le taux d'intérêt d'un prêt ne peut excéder, au choix de l'emprunteur, l'un ou l'autre des taux suivants :

  1° le taux d'intérêt hypothécaire moins la réduction de taux d'intérêt prévu. Pour une période de 12 à 84 mois, ce taux peut représenter une réduction de 0,30 à 0,60 %;

  2° le taux d'intérêt préférentiel.

- La Financière agricole du Québec peut garantir des ouvertures de crédit jusqu'à concurrence de 500 000 $ par entreprise. La durée maximale des ouvertures de crédit est de cinq ans. Le taux d'intérêt applicable sur une ouverture de crédit ne peut excéder le taux préférentiel + 1 %.

2.2 LE PROGRAMME DE PROTECTION CONTRE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

Objectif :

Favoriser la stabilité financière des entreprises spécialisées en agriculture en minimisant l'impact d'une hausse des taux d'intérêt.

Admissibilité :

- Entreprise agricole dont au moins 60 % des intérêts sont détenus par des exploitants qui font de l'agriculture leur **principale** occupation.

- Aspirants-agriculteurs qui s'engagent à faire de l'agriculture leur principale occupation dans un délai de cinq ans.

- Ensemble du projet à l'exception de l'acquisition de machinerie.

Aide financière :

- Taux Privilège : contribution de la moitié du coût des intérêts lorsque le taux dépasse 8 % sur les premiers 250 000 $ de prêts accordés par La Financière. Cette aide financière s'applique pour une période maximale de quinze ans.

2.3 LE PROGRAMME D'AIDE À L'ÉTABLISSEMENT, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA FORMATION

Objectifs :

Faciliter l'établissement de jeunes agriculteurs, les encourager à acquérir une formation adéquate et favoriser le développement des entreprises agricoles.

Admissibilité :

Conditions générales d'admissibilité au programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt.

Projet de développement

- Tout projet d'expansion, d'implantation de nouvelles technologies destinées à accroître la productivité, de réorientation dans une autre production agricole ou d'adaptation aux normes environnementales.

Projet d'établissement

- Entreprise comptant au moins un exploitant âgé de 18 à 40 ans qui s'établit, avec une participation d'au moins 20 % dans le cas d'un groupe.

Aides financières :

Sécuri-Taux développement :

- Plafond de taux d'intérêt fixé à 8 % pendant cinq ans, sur les premiers 250 000 $ de prêts consentis par La Financière dans le cadre d'un projet de développement.

Sécuri-Taux établissement :

- Plafond de taux d'intérêt pour une période de cinq ans sur les premiers 250 000 $ de prêts consentis par La Financière agricole du Québec dans le cadre d'un projet d'établissement.

Les plafonds offerts varient selon le niveau de formation agricole :

- DEC en agriculture ou l'équivalent : plafond de 6 %;
- DEP en agriculture ou l'équivalent : plafond de 7 %;
- Autres : plafond de 8 %.

Subvention de capital à l'établissement :

1. Subvention de capital de 30 000 $ lorsque le demandeur possède un diplôme d'études collégiales (DEC) ou universitaires en agriculture.

2. Subvention de capital de 20 000 $ lorsque le demandeur possède un diplôme d'études professionnelles (DEP) en agriculture.

La subvention de capital est destinée à financer des investissements à caractère durable, à rembourser les dépenses de formation professionnelle dans le secteur de l'agriculture ou à améliorer la gestion de l'entreprise. Les subventions sont payables par versements qui peuvent atteindre 5 000 $ par année pour le niveau 2 et jusqu'à 7 500 $ par exercice pour le niveau 1. Le nombre de subventions ne peut être supérieur à quatre par entreprise.

2.4 LE FONDS D'ASSURANCE-PRÊTS AGRICOLES ET FORESTIERS

Les prêts consentis par La Financière agricole du Québec sont garantis par le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers contre les pertes que pourraient subir les prêteurs.

Note : Les textes de lois et de règlements prévalent toujours sur le présent document.

1. LES PRÊTS ET BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

L'aide financière aux études du ministère de l'Éducation (MEQ) met à la disposition des intéressés une brochure intitulée « Une aide à votre portée ». Ce document d'information présente, de façon générale, les règles d'attribution de l'aide financière aux étudiants.

Le programme s'adresse aux personnes qui poursuivent à temps plein des études secondaires en formation professionnelle ou qui fréquentent à temps plein un collège, une université ou un autre établissement d'enseignement post-secondaire reconnu par le ministère de l'Éducation. Il repose sur le principe selon lequel toute personne aux études et, s'il y a lieu, ses parents[1] ou encore sa conjointe ou son conjoint, doivent contribuer au financement des études.

Une personne peut être également admissible au programme de prêts pour les études à temps partiel selon certaines conditions à relier aux revenus et au statut d'étudiant à temps partiel.

L'aide accordée prend d'abord la forme d'un prêt garanti par le gouvernement et sur lequel aucun intérêt n'est payé tant que la personne n'a pas terminé ses études à temps plein. Si ce prêt est insuffisant pour couvrir les dépenses admises, une bourse viendra s'y ajouter.

Pour obtenir plus d'information, prendre contact avec le service de l'aide financière aux études du ministère de l'Éducation ou consulter le site Internet de ce service à l'adresse suivante :

[www.meq.gouv.qc.ca/afe/index.html]
[www.afe.gouv.qc.ca/index.htm].

Où s'adresser :

Ministère de l'Éducation
Aide financière aux études
Service de l'accueil et des renseignements
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

Québec :	(418) 646-4505
Montréal :	(514) 864-4505
Ailleurs au Québec :	1 888 345-4505 (sans frais)

[1] On parle plutôt de répondante ou de répondant lorsque la personne aux études est résidente permanente au sens de la *Loi sur l'immigration* et qu'elle a été parrainée par une personne autre que ses parents ou que sa conjointe ou son conjoint. La répondante ou le répondant a les mêmes obligations que les parents.

2 LES SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Emploi-Québec a adopté des mesures destinées aux personnes qui désirent acquérir une formation professionnelle ou se perfectionner.

On peut trouver au centre local d'emploi (CLE) de son territoire :

- des spécialistes pour se renseigner sur les mesures de formation et sur les emplois qui correspondent à sa qualification;
- des renseignements sur les services d'orientation scolaire et professionnelle offerts au CLE ou par d'autres sources;
- un centre d'information où sont offerts divers documents sur la formation, les carrières et l'emploi;
- de l'information sur le marché du travail pour orienter ses décisions en matière de formation.

2.1 L'AIDE FINANCIÈRE

Une aide financière peut être disponible dans le cadre des Mesures actives d'Emploi-Québec.

ADMISSIBILITÉ

Les personnes suivantes peuvent être admissibles à une aide financière d'Emploi-Québec :

- les prestataires de l'assurance-emploi (les chômeurs, les personnes qui ont établi ou terminé une période de prestation au cours des 36 derniers mois ou les gens qui ont reçu des prestations de maternité ou parentales au cours des 60 derniers mois et qui sont en situation de retour sur le marché du travail);
- les prestataires de l'assistance-emploi;
- les personnes sans soutien public du revenu, c'est-à-dire celles qui ne sont ni participantes de l'assurance-emploi, ni prestataires de l'assistance-emploi et dont les ressources financières ne leur permettraient pas de subvenir à leurs besoins pendant une période de participation.

Les montants versés en frais de subsistance tiennent compte des montants reçus à titre de prestations d'assurance-emploi ou d'assistance-emploi, s'il y a lieu.

Des frais supplémentaires occasionnés par la participation à la mesure de formation de la main-d'œuvre peuvent aussi être remboursés, par exemple le transport, les frais de scolarités et autres frais de formation, le séjour hors du foyer, etc. Certaines conditions doivent cependant être respectées.

2.2 LA MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-DOEUVRE

Depuis avril 1999, il n'y a qu'une seule mesure de *Formation de la main-d'œuvre* dans le cadre du Fonds de développement du marché du travail.

- Elle a pour objectif de contribuer à l'équilibre entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail, visant ainsi à contrer le chômage et l'exclusion sociale.

  Les résultats tangibles attendus à court et à moyen terme sont véritablement l'intégration et le maintien effectif en emploi.

- Les clientèles visées par la mesure de formation de la main-d'œuvre du Fonds de développement du marché du travail doivent généralement avoir quitté les études régulières depuis au moins 24 mois. La priorité est accordée aux personnes sans emploi. Des assouplissements ont été apportés pour les jeunes qui n'ont pas complété une formation au secondaire.

- Les activités de formation admissibles incluent l'alphabétisation, les préalables à la formation professionnelle ou technique, la formation secondaire, collégiale et universitaire, la formation en francisation et en langue seconde, des activités préparatoires et des activités périphériques essentielles à la démarche de formation.

- La mesure de formation se distingue par son caractère intensif pour les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi. Généralement, la formation doit être à temps plein, intensive, continue et comporter le moins d'arrêts possible. L'agent doit s'assurer qu'au terme de la formation, la personne a des possibilités réelles de s'intégrer au marché du travail.

- En fonction des besoins de la clientèle et du marché du travail, Emploi-Québec pourra orienter des individus vers les formations financées par le MEQ, en tenant compte de ses enveloppes fermées ou ouvertes. Parallèlement, Emploi-Québec pourra financer, en tout ou en partie, l'accès à des activités de formation de différents types.

- Les sommes affectées à la mesure proviennent du Fonds de développement du marché du travail et sont décentralisées. Il appartient donc aux CLE de déterminer, à partir de l'enveloppe globale qui leur est accordée et dans un cadre de planification régionale, la part qu'ils consacrent à la mesure de formation en fonction des besoins de leur clientèle et des stratégies d'intervention privilégiées.

- Emploi-Québec agit également auprès des employeurs dans le but de soutenir l'emploi en conservant les mêmes objectifs, notamment celui de favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre. Une priorité devrait être accordée aux demandes qui proviennent des petites entreprises ou des travailleurs autonomes agissant à titre d'employeur. Notons que la décision d'affecter une proportion de ses ressources à la mesure de formation à l'intention des employeurs appartient à chaque CLE.

- Pour toutes autres précisions concernant la mesure de formation de la main-d'œuvre à l'intention des employés et des employeurs, il est préférable de prendre contact avec le centre local d'emploi (CLE) de son territoire.

2.3 LA MESURE DE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME

Dans le cadre de la mesure de *Soutien au travail autonome*, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale accorde une aide financière aux personnes désireuses de créer leur propre entreprise, c'est-à-dire une allocation de soutien de revenu, basée sur 40 heures de travail par semaine au salaire minimum, versée à titre d'aide financière. Les personnes participantes obtiennent aussi du soutien technique ainsi que de la formation reliée au démarrage du projet d'entreprise. Certains critères d'admissibilité s'appliquent.

2.4 LA LOI FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

La *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre* oblige tout employeur dont la masse salariale est de plus de 250 000 $ à investir un montant représentant au moins 1 % de cette masse pour la formation de ses employés.

Lorsque l'employeur est assujetti à la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, il peut tout de même se prévaloir du crédit d'impôt remboursable pour la formation dans le cadre du programme d'apprentissage en milieu de travail. Il doit cependant déduire des dépenses de formation admissibles comptabilisées aux fins de la loi le montant de crédit obtenu.

1 LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Organisme	Adresse	Téléphone – Télécopieur Courriel – Site Internet
Cégep@distance	7100, rue Jean-Talon Est, 7e étage C. P. 1000, succ. Rosemont Montréal (Québec) H1X 3M6	Tél. : (514) 864-6464 ou 1-800-665-6400 Téléc. : (514) 864-6400 Site Internet : www.cegepadistance.ca
Direction du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire (DDMOB), MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation 200, chemin Sainte-Foy, 9e étage Québec (Québec) G1R 4X6	Tél. : (418) 380-2122 Téléc. : (418) 380-2161 Site Internet : www.agr.gouv.qc.ca/frdt/formation
Aide financière aux études, MEQ	Ministère de l'Éducation Édifice Marie-Guyart 1035, De La Chevrotière, 21e étage Québec (Québec) G1R 5A5	Tél. : (418) 646-4505 1-888-345-4505 (sans frais) Téléc. : (418) 644-1715 Site Internet : www.afe.gouv.qc.ca
Direction générale des programmes et du développement DGPD	Ministère de l'Éducation 1035, De La Chevrotière, 12e étage Québec (Québec) G1R 5A5	Tél. : (418) 646-5614 Téléc. : (418) 644-0885 Site Internet : www.inforoutefpt.org/
La Financière agricole du Québec Direction du financement agricole et forestier	930, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 4Y6	Tél. : (418) 643-2610 Téléc. : (418) 646-1096 Courriel : www.financiere.agricole.qc.ca
Emploi-Québec (Intervention sectorielle)	425, rue Saint-Amable, 2e étage Québec (Québec) G1R 4Z1	Tél. : (418) 643-1892 Téléc. : (418) 643-1714 Site Internet : http://emploiQuebec.net
Télé-Université	455, rue de l'Église C. P. 4800, succ. Terminus Québec (Québec) G1K 9H5	Tél. : (418) 657-2262 Télec. : (418) 657-2094 *Autres régions* :1-800-843-4333 Site Internet : www.teluq.uquebec.ca

2 LES RÉPONDANTES ET LES RÉPONDANTS EN FORMATION AGRICOLE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

BAS-SAINT-LAURENT–CÔTE-DU-SUD		01
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Linda Tremblay	Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière 401, rue Poiré La Pocatière (Québec) G0R 1Z0	Tél. : (418) 856-3443 Téléc. : (418) 856-1718 Courriel : collectifsbslcds@hotmail.com

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD		02-09
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Gilles Lajoie	Fédération de l'UPA du Saguenay–Lac-Saint-Jean et Côte-Nord 3635, rue Panet Jonquière (Québec) G7X 8T7	Tél. : (418) 542-5666 Téléc. : (418) 542-3011 Courriel : glavoie@upa.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE		03
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Claire Boulanger	Fédération de l'UPA Lévis-Bellechasse, Rive-Nord, Lotbinière-Mégantic 5185, rue Rideau Québec (Québec) G2E 5S2	Tél. : (418) 872-0770 Téléc. : (418) 872-3386 Courriel : cboulanger@upa.qc.ca

MAURICIE		04
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Dany Doucet	Direction régionale de la Mauricie-MAPAQ 91, boulevard Saint-Louis Saint-Louis-de-France (Québec) G8T 1E5	Tél. : (819) 371-6761 Téléc. : (819) 371-6976 Courriel : crfamauricie@hotmail.com

ESTRIE	05

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Jennifer Boucher	Fédération de l'UPA de l'Estrie 4300, boulevard Bourque Rock Forest (Québec) J1N 2A6	Tél. : (819) 346-8905 Téléc. : (819) 346-2533 Courriel : jboucher@upa.qc.ca

MONTRÉAL, LAVAL ET LAURENTIDES	06-13-15

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Monique Paquette	CS Seigneurie-des-Mille-Îles CF agricole de Mirabel 9850, Belle-Rivière Mirabel (Québec) J7N 2X8	Tél. : (450) 258-3016, poste 203 Téléc. : (450) 258-4197 Courriel : monique.paquette@fc.cssmi.qc.ca

OUTAOUAIS	07

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Hélène Alary	3239, route 148 Luskville (Québec) JOX 2GO	Tél. : (819) 455-9472 Téléc. : (819) 455-9472 Courriel : h.alary@sympatico.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC	08-10

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
France Carrière	Centre de formation professionnelle Édifice Frère-Moffette 9, rue Notre-Dame-de-Lourdes – C. P. 720 Ville-Marie (Québec) J0Z 3W0	Tél. : (819) 629-2144 Téléc. : (819) 629-2064 Courriel : france.carriere@cslactem.qc.ca

GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE	11

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Christian Côté	UPA Gaspésie – Les Îles 172, boulevard Perron Est New-Richmond (Québec) G0C 2BO	Tél. : (418) 392-4466 Téléc. : (418) 392-4862 Courriels : ccote@upa.qc.ca ou cotec@quebectel.com

CHAUDIÈRE-APPALACHES		12
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Sonia Dumont	Fédération UPA Beauce 2550, 127e Rue Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1	Tél. : (418) 228-5588 Téléc. : (418) 228-3943 Courriel : sdumont@beauce.upa.qc.ca

LANAUDIÈRE		14
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Marianne Gagnon	Fédération de l'UPA de Lanaudière 110, rue Beaudry Nord Joliette (Québec) J6E 6A5	Tél. : (450) 753-7486 ou (450) 753-7489 poste 243 Téléc. : (450) 759-7610 Courriel : mariannegagnon@upa.qc.ca

MONTÉRÉGIE, secteur EST		16
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Francine Dolbec	Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe 3800, boulevard Casavant Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3	Tél. : (450) 774-9154 poste 209 Téléc. : (450) 778-3797 Courriel : fdolbec@upa.qc.ca franguy@gsiq-net.qc.ca

MONTÉRÉGIE, secteur OUEST		16
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Pascal Guérin	MAPAQ - Bureau de renseignements agricoles (BRA) 118, rue Lemieux Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0	Tél. : (450) 454-2210, poste 240 ou (450) 454-3904 Téléc. : (450) 454-7959 Courriel : ccfa@qc.aira.com

CENTRE-DU-QUÉBEC		17
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur - Courriel**
Guylaine Martin	Cégep de Victoriaville 765, rue Notre-Dame Est Victoriaville (Québec) G6P 4B3	Tél. : (819) 758-6401 poste 2702 Téléc. : (819) 758-6080 Courriel : martin.guylaine@cgpvicto.qc.ca

3 LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS RÉGIONAUX EN RELÈVE ET FORMATION AGRICOLES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

BAS-SAINT-LAURENT–CÔTE-DU-SUD		01
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Jean Gagnon	MAPAQ – Bureau des renseignements agricoles (BRA) 335, rue Moreault Rimouski (Québec) G5L 9C8	Tél. : (418) 727-3615, poste 231 Téléc. : (418) 727-3967 Courriel : jean.gagnon@agr.gouv.qc.ca

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD		02-09
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Robert Paquin	MAPAQ 801, chemin du Pont-de-Taché Nord Alma (Québec) G8B 5W2	Tél. : (418) 662-6457, poste 262 Téléc. : (418) 688-8694 Courriel : robert.paquin@agr.gouv.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE		03
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Jeannot Lachance	1665, boulevard Hamel Édifice 2 (local RC. 22) Québec (Québec) G1N 3Y7	Tél. : (418) 643-7715 Téléc. : (418) 644-8263 Courriel : Jeannot.Lachance@agr.gouv.qc.ca

MAURICIE		04
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Luc Senay	MAPAQ – Bureau des renseignements agricoles (BRA) 530, rue Massicotte Saint-Narcisse (Québec) JOX 2YO	Tél. : (819) 328-4353 Sans frais : 1-800-780-4025 Téléc. : (819) 328-4265 Courriel : luc.senay@agr.gouv.qc.ca

ESTRIE		05
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Lin Sweeney	MAPAQ 4260, boulevard Bourque Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Tél. : (819) 820-3035 poste 239 Téléc. : (819) 820-3942 Courriel : lin.sweeney@agr.gouv.qc.ca

MONTRÉAL, LAVAL ET LANAUDIÈRE		06-13-14
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Valérie Savard	MAPAQ – Bureau des renseignements agricoles (BRA) 867, boul. L'Ange-Gardien L'Assomption (Québec) J5W 4M9	Tél. : (450) 589-5781 Téléc. : (450) 589-7812 Courriel : Valerie.Savard@agr.gouv.qc.ca

OUTAOUAIS–LAURENTIDES, secteur OUTAOUAIS		07
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Louise Sliger	MAPAQ - CSA 999, rue Dollard, Galeries de Buckingham Buckingham (Québec) J8L 3E6	Tél. : (819) 986-3082 Sans frais : 1-888-536-2720 Téléc. : (819) 986-8541 Courriel : Louise.Sliger@agr.gouv.qc.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		08
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Pierre De Grâce	MAPAQ – Bureau des renseignements agricoles (BRA) 180, boulevard Rideau, bureau 2.01 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Tél. : (819) 763-3791, poste 232 Téléc. : (819) 763-3359 Courriel : pierre.de_grace@agr.gouv.qc.ca

GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE		11
Nom	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Abdelnacer Hammoudi	MAPAQ 34, boulevard Perron Ouest, C. P. 524 Caplan (Québec) G0C 1H0	Tél. : (418) 388-2282 Téléc. : (418) 388-2834 Courriel : abdelnacer.hammoudi@agr.gouv.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES	12

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Carole Bouffard	MAPAQ – Centre de service 11 500, 1re avenue Est Saint-Georges (Québec) G5V 2C3	Tél. : (418) 226-3200 Téléc. : (418) 226-3024 Courriel : carole.bouffard@agr.gouv.qc.ca

OUTAOUAIS–LAURENTIDES, secteur LAURENTIDES	15

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Michel Simard	MAPAQ 515, rue Hébert Mont-Laurier (Québec) J9L 2X4	Tél. : (819) 623-2270, poste 24 Téléc. : (819) 623-9683 Courriel : michel.simard@agr.gouv.qc.ca

MONTÉRÉGIE, secteur EST	16

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur – Courriel
Jean Chouinard	MAPAQ 1355, rue Gauvin, bureau 3300 Saint-Hyacinhte (Québec) J2S 8W7	Tél. : (450) 778-6530, poste 253 Téléc. : (450) 752-6540 Courriel : jean.chouinard@agr.gouv.qc.ca

MONTÉRÉGIE, secteur OUEST	16

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur - Courriel
Bernard Brouillette	MAPAQ – Bureau des renseignements agricoles (BRA) 177, rue Saint-Joseph Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0	Tél. : (450) 427-2000 Téléc. : (450) 427-0407 Courriel : bernard.brouillette@agr.gouv.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC	17

Nom	Adresse	Téléphone – Télécopieur - Courriel
Marc Coulombe	MAPAQ – Bureau des renseignements agricoles (BRA) Édifice provincial 62, rue Saint-Jean-Baptiste Victoriaville (Québec) G6P 4E3	Tél. : (819) 758-1591 Téléc. : (819) 758-6908 Courriel : marc.coulombe@agr.gouv.qc.ca

4 LES REGROUPEMENTS PROFESSIONNELS ET SYNDICAUX

ASSOCIATION DES JEUNES RURAUX DU QUÉBEC (AJRQ)

65, 3e Rang Est
Princeville (Québec) G6L 4B9

Tél. : (819) 364-5606
Téléc. : (819) 364-5006
Courriel : ajrq@ivic.qc.ca

FÉDÉRATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC (FRAQ)

555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. : (450) 679-0530
Téléc. : (450) 679-0139
Courriel : fraq@upa.qc.ca
Site Internet : www.upa.qc.ca/federations-specialisees

FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC (FAQ)

555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. : (450) 679-0530, poste 469
Téléc. : (450) 679-2375
Courriel : fed.agricultrices@upa.qc.ca
Site Internet : www.upa.qc.ca/federations-specialisees

LA QUÉBEC FARMERS ASSOCIATION

Glenaladale House
Macdonald Campus of McGill University
Postal box 80
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L4

Tél. : 1-800-363-7689
Téléc. : (514) 398-7972
Courriel : tammy@qtaqyf.org

LA QUÉBEC YOUNG FARMERS ASSOCIATION

Glenaladale House
Macdonald Campus of McGill University
Postal box 80
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L4

Tél. : 1-800-363-7689
Téléc. : (514) 398-7972
Courriel : tammy@qtaqyf.org

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU QUÉBEC (UPA)

Maison de l'UPA
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. : (450) 679-0530
Téléc. : (450) 679-4943
Site Internet : www.upa.qc.ca

COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'OEUVRE

Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole Maison de l'UPA 555, boulevard Roland-Therrien Longueuil (Québec) J4H 3Y9	Tél. : (450) 679-0530 Téléc. : (450) 679-0471 Site Internet : www.cose.upa.qc.ca
Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire 1480, 80e Rue Est, bureau 103 C. P. 59040 Charlesbourg (Québec) G2L 2W6	Tél. : (418) 623-5335 Téléc. : (418) 623-1343 Courriel : info@csmota.qc.ca
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation 300, Léo-Pariseau, bureau 950 C. P. 938, succursale Place du Parc Montréal (Québec) H2X 4B3	Tél. : (514) 499-1598 Téléc. : (450) 499-3483 Courriel: info@csmoca.org

5 LES RESPONSABLES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À L'UPA PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)
Développement de l'organisation

M. Gilles Besner, directeur
Développement de l'organisation – UPA
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Tél. : (450) 679-0530
Téléc. : (450) 463-5217
Courriel : gbesner@upa.qc.ca

LES FÉDÉRATIONS DE L'UPA LÉVIS-BELLECHASSE, LOTBINIÈRE-MÉGANTIC ET RIVE-NORD

M. Jacques Parent
5185, rue Rideau – C. P. 4000
Québec (Québec) G2E 5S2

Tél. : (418) 872-0770
Téléc. : (418) 872-3386
Courriel : jparent@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

M^me^ Nicole Langlais
970, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5

Tél. : (819) 762-0833
Téléc. : (819) 762-0575
Courriel : nlanglais@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT

M. Alexandre Anctil
284, rue Potvin
Rimouski (Québec) G5L 7P5

Tél. : (418) 723-2424
Téléc. : (418) 723-6045
Courriel : aanctil@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA BEAUCE

M. Roch Poulin
2550, 127^e^ Rue
Ville de St-Georges (Québec) G5Y 5L1

Tél. : (418) 228-5588
Téléc. : (418) 228-3943
Courriel : rochpoulin@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA CÔTE-DU-SUD

M. Frank St-Pierre
1120, 6e avenue, bureau 100
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-3044
Téléc. : (418) 856-5199
1-800-463-8001
Courriel : fstpierre@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE L'ESTRIE

Mme Jennifer Boucher
4300, boulevard Bourque
Rock Forest (Québec) J1N 2A6

Tél. : (819) 346-8905
Téléc. : (819) 346-2533
Courriel : jboucher@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA GASPÉSIE–LES ÎLES

M. Christian Côté
172, boul. Perron Est
New-Richmond (Québec) G0C 1C0

Tél. : (418) 392-4466
Téléc. : (418) 392-4862
Courriel : ccote@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LANAUDIÈRE

M. Claude Rivest
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5

Tél. : (450) 753-7486
Téléc. : (450) 759-7610
Courriel : crivest@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE L'OUTAOUAIS–LAURENTIDES

M. Daniel Goyer
55, rue Grignon
Saint-Eustache (Québec) J7P 4X1

Tél. : (450) 472-0440
Téléc. : (450) 472-8386
Courriel : danielgoyer@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MAURICIE

M. Yvan Martin
230, rue Vachon
Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 8Y2

Tél. : (819) 378-4033
Téléc. : (819) 371-2712
Courriel : ymartin@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC

M^me^ Isabelle Bourque
1940, rue des Pins
Nicolet (Québec) J3T 1Z9

Tél. : (819) 293-5838
Téléc. : (819) 293-6698
Courriel : ibourque@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

M^me^ Christine Dugas
3635, rue Panet
Jonquière (Québec) G7X 8T7

Tél. : (418) 542-5666
Téléc. : (418) 542-3011
Courriel : cdugas@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE

M. André Young
3800, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3

Tél. : (450) 774-9154
Téléc. : (450) 778-3797
Courriel : ayoung@upa.qc.ca

LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-JEAN-VALLEYFIELD

M. Jean Hogue
6, rue du Moulin
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Tél. : (450) 454-5115
Téléc. : (450) 454-6918
Courriel : jhogue@upa.qc.ca

6 LES COMMISSIONS SCOLAIRES OFFRANT DE LA FORMATION AGRICOLE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Commission scolaire Établissement de formation	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
BAS-SAINT-LAURENT		**01**
CS des Phares		
CFP Mont-Joli-Mitis	1414, rue des Érables Mont-Joli (Québec) G5H 4A8	Tél. : (418) 775-7577 Téléc. : (418) 775-8262 Site Internet : www.csphares.qc.ca
CS du Fleuve-et-des-Lacs		
CFP du Fleuve-et-des-Lacs	30B, rue Bérubé Cabano (Québec) GOL 1EO	Tél.: (418) 854-0720 Téléc. (418) 854-0844 Site Internet : www.csfleuve-et-lacs.qc.ca
Centre de formation en acériculture	656, rang Notre-Dame-des Champs Quartier Sully Ville de Pohénégamook (Québec) GOL 1JO	Tél : (418) 893-5555 Téléc: (418) 893-2822 Site Internet : www.csfleuve-et-lacs.qc.ca
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD		**02-09**
CS du Lac-Saint-Jean		
CFP D'Alma	850, ave Bégin Sud Alma (Québec) G8B 5W2	Tél.: (418) 669-6260 Téléc. : (418) 669-6280 Site Internet : www.cslacst-jean.qc.ca/cefpa/
CS du Pays-des-Bleuets		
CFP de Roberval	181, boul. de la Jeunesse Roberval (Québec) G8H 2N9	Tél.: (418) 275-5546 Fax: (418) 275-5634 site Internet : www.cfpaysbleuets.qc.ca

Commission scolaire Établissement de formation	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
CAPITALE-NATIONALE		**03**
CS de la Capitale		
CFP de Duchesnay	147, route Duchesnay Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) GOA 3HO	Tél.: (418) 875-3467 Téléc: (418) 875-1444 Site Internet : www.cscapitale.qc.ca
CS des Premières-Seigneuries		
CFP Fierbourg	800, Place Sorbonne Charlesbourg (Québec) G1H 1H1	Tél. : (418) 622-7821 1-877-992-3782 Téléc. : (418) 622-7842 Site Internet : www.csdps.qc.ca/Fierbourg
ESTRIE		**05**
CS des Hauts-Cantons		
Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)	125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6	Tél. : (819) 849-9588 Téléc. : (819) 849-3682 Site Internet : www.crifa.cshauts-cantons.qc.ca/cfp.html
CFP du Granit	3800, rue Cousineau Lac-Mégantic (Québec) G6B 2A3	Tél.: (819) 583-3300 Téléc.: (819) 583-3588 Site Internet : www.cshc.qc.ca/centres/granit/index.html
La Maison familiale rurale (MFR) du Granit	105, rue du Couvent St-Romain (Québec) GOG 1LO	Tél.: (418) 486-2200 Téléc.: (418) 486-2718 Site Internet : www.crifa.cshauts-cantons.qc.ca/cfp.html
CS Eastern Townships		
Vocational Education Center	2700, route 108 Est Lennoxville (Québec) J1M 2A2	Tél. : (819) 563-5627 Téléc. : (819) 820-0500 Site Internet : www.etsb.qc.ca

Commission scolaire Établissement de formation	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
MONTRÉAL, LAVAL ET LANAUDIÈRE		**06-13-14**
CS de Laval		
Centre de formation horticole de Laval	1051, Croissant Pierre-Bédard Laval (Québec) H7E 1Y8	Tél. : (450) 662-7000 poste 2299 Téléc. : (450) 664-3266 Site Internet : www.cslaval.qc.ca/CentreHorticole/
CS de Montréal		
École des métiers de l'horticulture de Montréal au jardin botanique	2185, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2K 1V7	Tél. : (514) 596-4600 Téléc. : (514) 596-5717 Site Internet : www.csdm.qc.ca
CS des Samares		
CFP de l'Argile	918, rue Ladouceur Joliette (Québec) J6E 3W7	Tél. : (450) 755-7278 Téléc. : (450) 755-7012 Site Internet : www.cssamares.qc.ca
OUTAOUAIS ET LAURENTIDES		**07-15**
CS au Cœur-des-Vallées		
CFP Seigneurie	104, Allée des Monfortains Papineauville (Québec) JOV 1RO	Tél. : (819) 427-5244 Téléc. : (819) Site Internet : www.cscv.qc.ca
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles		
Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)	9850, rue Belle-Rivière Mirabel (Québec) J7N 2X8	Tél. : (450) 258-3016 Téléc. : (450) 258-8197 Site Internet : www.cssmi.qc.ca/etablissements/cfa_de_mirabel
CS des Laurentides		
CFP Le Florès	700, boul. du Docteur-Gervais Mont-Tremblant (Québec) J8E 2T3	Tél. : (819) 425-2710 Téléc. : (819) 425-3570 Site Internet : www.cslaurentides.qc.ca
CS des Portages-de-l'Outaouais		
CFP Vision-Avenir	30, rue St-Raymond Hull (Québec) J8Y 1R6	Tél. : (819) 771-7620 Téléc. : (819) 771-1635 Site Internet : www.fptoutaouais.org/a3_/A3_07.html

Commission scolaire Établissement de formation	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		**08-10**
CS du Lac-Témiscamingue		
Centre Frère-Moffette	9, rue Notre-Dame de Lourdes Ville-Marie (Québec) J9V 1X7	Tél. : (819) 629-2144 Téléc. : (819) 629-2064 Site Internet : www.cslactem.qc.ca
CS Crie		
CFP Chisasibi	C. P. 180 Chisabisi (Québec) J0M 1E0	Tél. : (819) 855-2230 Téléc : (819) 855-2944 Site Internet : www.cscree.qc.ca
GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE		**11**
CS René-Lévesque		
Centre l'Envol	15, rue Comeau, C. P. 350 Carleton (Québec) GOC 1JO	Tél. : (418) 364-7510 Téléc. : (418) 364-7530 Site Internet : www.cs-renelevesque.qc.ca/envol/index.html
CHAUDIÈRE-APPALACHES		**12**
CS de la Côte-du-Sud		
Centre de formation agricole de Saint-Anselme	819, route Bégin Saint-Anselme (Québec) GOR 2NO	Tél. : (418) 885-4517 Téléc. : (418) 885-4603 Site Internet : www.cscotedusud.qc.ca/centresfp_cadre.htm

Commission scolaire Établissement de formation	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
MONTÉRÉGIE SECTEUR EST		**16**
CS de Saint-Hyacinthe		
École professionnelle de Saint-Hyacinthe	1455, boul. Casavant Est Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S8	Tél. : (450) 773-8401 poste 606 Téléc. : (450) 771-0277 Site Internet : www.epsh.cssh.qc.ca
MONTÉRÉGIE SECTEUR OUEST		**16**
CS de la Vallée-des-Tisserands		
Centre des Moissons	260, rue Gagnon Beauharnois (Québec) J6N 2W8	Tél. : (450) 225-1084 Téléc. : (450) 225-1045 Site Internet : www.csvt.qc.ca
CS des Grandes-Seigneuries		
École de formation professionnelle de Châteauguay	225, boul. Brisebois Châteauguay (Québec) J6K 4Y6	Tél. : (450) 692-8267 Téléc. : (450) 692-0970 Site Internet : www.csdgs.qc.ca/seafp/accueil.htm
CS New Frontiers		
CFP Châteauguay Valley	54, rue Roy Ormstown (Québec) JOS 1KO	Tél. : (450) 829-2396 Téléc. : (450) 829-2398 Site Internet : www.csnewfrontiers.qc.ca
CENTRE-DU-QUÉBEC		**17**
CS de la Riveraine		
École d'agriculture de Nicolet	575, rue De-Monseigneur Brunault Nicolet (Québec) J3T 1H8	Tél. : (819) 293-5821 Téléc. : (819) 293-4524 Site Internet : www.ean.csriveraine.qc.ca/

7 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL OFFRANT DE LA FORMATION AGRICOLE

Institution	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
BAS-SAINT-LAURENT		**01**
Cégep de La Pocatière	140, 4e Avenue La Pocatière (Québec) G0R 1Z0	Tél. : (418) 856-1525 Téléc. : (418) 856-4589 Site Internet : http://cglapocatiere.qc.ca/cg/
Cégep de Matane	616, avenue Saint-Rédempteur Matane (Québec) G4W 1L1	Tél. : (418) 562-1240 Téléc. : (418) 566-2115 Site Internet : www.cgmatane.qc.ca/
Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière	401, rue Poiré La Pocatière (Québec) G0R 1Z0	Tél. : (418) 856-1110 1-800-465-1351 (sans frais) Téléc. : (418) 856-1719 Site Internet : www.italp.qc.ca
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET CÔTE-NORD		**02-09**
Cégep de Chicoutimi	534, rue Jacques-Cartier Est Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6	Tél. : (418) 696-2243 poste 730 Télec. : (418) 696-3298 Site Internet : www.cegep-chicoutimi.qc.ca
Cégep de Saint-Félicien	1105, boulevard Hamel C.P. 7 300 Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8	Tél. : (418) 679-5412 Télec. : (418) 679-8357 Site Internet : www.cstfelicien.qc.ca
Cégep d'Alma	675, boulevard Auger Ouest Alma (Québec) G8B 2B7	Tél. : (418) 668-2387 Téléc. : (418) 668-3806 Site Internet : www.calma.qc.ca

Institution	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
MAURICIE		**04**
Collège Laflèche	1687, boulevard du Carmel Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8	Tél. : (819) 375-7346 Téléc. : (819) 375-7347 Site Internet : www.clafleche.qc.ca
ESTRIE		**05**
Cégep de Sherbrooke	475, rue du Parc Sherbrooke (Québec) J1E 4K1	Tél. : (819) 564-6350 poste 293 Téléc. : (819) 564-6398 Site Internet : www.collegesherbrooke.qc.ca
Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA)	125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6	Tél. : (819) 849-9588 Téléc. : (819) 849-3682 Site Internet : www.crifa.cshauts-cantons.qc.ca/cfp.html
MONTRÉAL, LAVAL ET LANAUDIÈRE		**06-13-14**
Campus Macdonald de l'Université McGill	21 111, chemin Lakeshore Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9	Tél. : (514) 398-7814 Téléc. : (514) 398-7955 Site Internet : www.mcgill.ca/macdonald/
Cégep Montmorency	475, boulevard de l'Avenir Laval (Québec) H7N 5H9	Tél. : (450) 975-6226 Téléc. : (450) 975-6116 Site Internet : www.cmontmorency.qc.ca
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	20, rue Saint-Charles Sud Joliette (Québec) J6E 4T1	Tél. : (450) 759-1661 Téléc. : (450) 759-4468 / 9585 Site Internet : www.collanaud.qc.ca
Vanier College	821, avenue Sainte-Croix Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9	Tél. : (514) 744-7500 Téléc. : (514) 744-7952 Site Internet : www.vaniercollege.qc.ca

Institution	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
OUTAOUAIS ET LAURENTIDES		**07-15**
Cégep Lionel-Groulx	100, rue Duquet Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6	Tél. : (450) 430-3120 Téléc. : (450) 971-7883 Site Internet : www.clg.qc.ca
Heritage College	325, boulevard Cité-des-Jeunes Hull (Québec) J8Y 6T3	Tél. : (819) 778-2270 1-866-234-3728 Téléc. : (819) 778-7364 Site Internet : www.cegep-heritage.qc.ca
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC		**08-10**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	425, boulevard du Collège Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5	Tél. : (819) 762-0931 1-866-234-3728 Téléc. : (819) 762-3815 Site Internet : www.cegepat.qc.ca
CHAUDIÈRE-APPALACHES		**12**
Cégep de Lévis-Lauzon	205, Mgr Ignace-Bourget Lévis (Québec) G6V 6Z9	Tél. : (418) 833-5110 Téléc. : (418) 833-7323 Site Internet : www.clevislauzon.qc.ca
MONTÉRÉGIE		**16**
Cégep de Saint-Hyacinthe	3000, rue Boullé Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9	Tél. : (450) 773-6800 poste 207 Téléc. : (450) 773-9971 Site Internet : www.cegepsth.qc.ca
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	30, boulevard du Séminaire C. P. 1018 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1	Tél. : (450) 347-5301 Téléc. : (450) 358-9350 Site Internet : www.cstjean.qc.ca

Institution	Adresse	Téléphone - Télécopieur Site Internet
MONTÉRÉGIE		**16**
Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe	3230, rue Sicotte C. P. 70 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3	Tél. : (450) 778-6504 poste 235 Téléc. : (450) 778-6536 Site Internet : www.ita.qc.ca
CENTRE-DU-QUÉBEC		**17**
Cégep de Victoriaville	475, rue Notre-Dame Est Victoriaville (Québec) G6P 4B3	Tél. : (450) 758-6401 poste 2453 Téléc. : (450) 758-0333 Site Internet : www.cgpvicto.qc.ca

SERVICES D'ADMISSION AU COLLÉGIAL

Il existe au Québec trois services d'admission aux études collégiales :

- le Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ);
- le Service régional d'admission au collégial de Montréal (SRAM);
- le Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SRAS).

Ces trois services regroupent chacun des collèges qui mettent en commun leur service d'admission. Pour connaître les services offerts et les collèges qui font partie du SRAQ, du SRAM et du SRAS, n'hésitez pas à prendre contact avec ces organismes ou à consulter leur site Internet.

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DE QUÉBEC (SRAQ)	
Adresse	**Téléphone – Télécopieur – Site Internet**
1096, route de l'Église Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9	Tél. : (418) 659-4873 Téléc. : (418) 659-4800 Site Internet : www.sraq.qc.ca

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (SRAM)	
Adresse	**Téléphone – Télécopieur – Site Internet**
C. P. 11028 Succursale Centre Ville Montréal (Québec) H3C 4W9	Tél. : (514) 271-2454 ou (514) 271-1124 Site Internet : www.sram.qc.ca

SERVICE RÉGIONAL DE L'ADMISSION DES CÉGEPS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN (SRAS)	
Adresse	**Téléphone – Télécopieur – Site Internet**
2110, rue Gilbert Jonquière (Québec) G7S 4R8	Tél. : (418) 548-7191 Téléc. : (418) 548-5750 Site Internet : www.sras.qc.ca

8 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	
Faculté de médecine vétérinaire 3200, rue Sicotte Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3B4	Téléphone : *Saint-Hyacinthe et ailleurs au Québec :* (450) 773-8521 Téléc. : (450) 778-8114 *Montréal et les environs :* (514) 345-8521 Site Internet : www.medvet.umontreal.ca/

UNIVERSITÉ LAVAL	
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation Pavillon Paul-Comtois Cité universitaire Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4	Tél. : (418) 656-3145 Téléc. : (418) 656-7806 Site Internet : www.fsaa.ulaval.ca

UNIVERSITÉ McGILL	
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement Campus Macdonald 2111, chemin du Bord-de-l'Eau, C. P. 204 Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9	Tél. : (514) 398-7707 Téléc. : (514) 398-7766 Site Internet : www.agrenv.mcgill.ca/

9 LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (FA)

SIÈGE SOCIAL	
Adresse	**Téléphone – Télécopieur – Courriel – Site Internet**
930, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1S 4Y6	Tél. : (418) 646-8776 Téléc. : (418) 646-9712 Courriel : dir.com@sfa.gouv.qc.ca Site Internet : www.financiereagricole.qc.ca

CENTRES DE SERVICES - FA		
Direction régionale	**Adresse**	**Téléphone – Télécopieur – Courriel**
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine *Régions 01-11*	Centre de services de Rimouski 337, rue Moreault, bureau 2.05 Rimouski (Québec) G5L 1P4	Tél. : (418) 727-3754 Téléc. : (418) 727-3564 Courriel : rimouski@fadq.qc.ca
	Centre de services de Rivière-du-Loup 351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, bureau 200 Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2	Tél. : (418) 867-1264 Téléc. : (418) 867-4126 Courriel : riviere-du-loup@fadq.qc.ca
	Centre de services de Caplan 34-A, boulevard Perron Ouest, C. P. 500 Caplan (Québec) G0C 1H0	Tél. : (418) 388-2689 Téléc. : (418) 388-2926 Courriel : caplan@fadq.qc.ca
Chaudière-Appalaches, secteur Nord *Région 12*	Centre de services de Lévis 5410, boulevard de la Rive-Sud, bureau 079 Lévis (Québec) G6V 4Z2	Tél. : (418) 833-7575 Téléc. : (418) 835-0587 Courriel : levis@fadq.qc.ca
Chaudière-Appalaches, secteur Sud *Région 12*	Centre de services de Sainte-Marie Place Marieville 1068, boulevard Vachon Nord, bureau 200 Sainte-Marie (Québec) G6E 1M6	Tél. : (418) 386-8084 Téléc. : (418) 386-8092 Courriel : sainte-marie@fadq.qc.ca

CENTRES DE SERVICES - FA

	Centre de services de Saint-Georges 11 500, 1re Avenue, bureau 110 Saint-Georges Est (Québec) G5Y 2C3	Tél. : (418) 226-3110 Téléc. : (418) 226-3500 Courriel : saint-georges@fadq.qc.ca
Centre-du-Québec *Région 17*	Centre de services de Nicolet 460, boulevard Louis-Fréchette Nicolet (Québec) J3T 1Y2	Tél. : (819) 293-6106 Téléc. : (819) 293-8426 Courriel : nicolet-f@fadq.qc.ca
	Centre de services de Victoriaville 62, rue Saint-Jean-Baptiste Victoriaville (Québec) G6P 4E3	Tél. : (819) 758-8239 Téléc. : (819) 752-7950 Courriel : victoriaville@fadq.qc.ca
Montérégi, secteur Nord *Région 16*	Centre de services de Saint-Hyacinthe 3100, boulevard Laframboise, bureau 204 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z4	Tél. : (450) 778-6635 Téléc. : (450) 778-6610 Courriel : st-hyacinthe@fadq.gouv.qc.ca
Montérégie, secteur Est *Région 16*	Centre de services de Granby 356, rue Principale, bureau 100 Granby (Québec) J2G 2W6	Tél. : (450) 776-7145 Téléc. : (450) 776-7127 Courriel : granby@fadq.qc.ca
Montérégie, secteur Centre *Région 16*	Centre de services Saint-Jean-sur-Richelieu 1005, boulevard du Séminaire Nord, bur. 100 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1R7	Tél. : (450) 348-4948 Téléc. : (450) 349-5009 Courriel : saint-jean-f@fadq.qc.ca
Montérégie, secteur Ouest *Région 16*	Centre de services de Salaberry-de-Valleyfield 157, rue Victoria, bureau 108 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1A5	Tél. : (450) 370-3040 Téléc. : (450) 370-3045 Courriel : valleyfield@fadq.qc.ca
Estrie *Région 05*	Centre de services de Sherbrooke 4260, boulevard Bourque Rock Forest (Québec) J1N 2A5	Tél. : (819) 820-3323 Téléc. : (819) 820-3016 Courriel : sherbrooke@fadq.qc.ca

CENTRES DE SERVICES - FA		
Outaouais *Région 07*	Centre de services de Gatineau 999, rue Dollard Buckingham (Québec) J8L 3E6	Tél. : (819) 986-1997 Téléc. : (819) 986-1529 Courriel : gatineau-f@fadq.qc.ca
Abitibi-Témiscamingue *Région 08*	Centre de services de Rouyn-Noranda 180, boulevard Rideau, bureau 2.13 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	Tél. : (819) 763-3759 Téléc. : (819) 763-3617 Courriel : rouyn@fadq.qc.ca
Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides *Régions 06-13-14-15*	Centre de services de Charlemagne 100, rue Grenier, bureau 102 Charlemagne (Québec) J5Z 4C6	Tél. : (450) 581-7171 Téléc. : (450) 581-8396 Courriel : charlemagne@fadq.qc.ca
	Centre de services de l'Assomption 867, boulevard l'Ange-Gardien, C. P. 3250 L'Assomption (Québec) J5W 4M9	Tél. : (450) 589-2204 Téléc. : (450) 589-9727 Courriel : assomption@fadq.qc.ca
Capitale-Nationale, Mauricie et Côte-Nord *Régions 03-04-09*	Centre de services de Trois-Rivières 2505, rue Sidbec Sud Trois-Rivières-Ouest (Québec) G8Z 4M6	Tél. : (819) 371-6632 Téléc. : (819) 371-6970 Courriel : trois-rivières-f@fadq.qc.ca
	Centre de services de Québec 5055, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest Rez-de-chaussée (Québec) G2E 2G6	Tél. : (418) 528-1552 Téléc. : (418) 528-1680 Courriel : quebec@fadq.qc.ca
Saguenay–Lac-Saint-Jean *Région 02*	Centre de services d'Alma Complexe Jacques-Gagnon 100, avenue Saint-Joseph Sud, bureau 208 Alma (Québec) G8B 7A6	Tél. : (418) 668-2369 Téléc. : (418) 668-0880 Courriel : alma-f@fadq.qc.ca

10. LES GROUPES DE RELÈVE AGRICOLE

Groupe	Adresse-Téléphone
Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent	284, rue Potvin Rimouski (Québec) G5L 7P5 Tél. : (418) 723-2424
Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud	1120, 6e Avenue, bureau 100 La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 Tél. : (418) 856-3044
Association de la relève agricole de la région de Québec	5185, rue Rideau, C. P. 4000 Québec (Québec) G2E 5S2 Tél. : (418) 872-0770
JAGRIBEC	2550, 127e Rue Ville Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1 Tél. : (418) 228-5588
Association de la relève agricole du Centre-du-Québec	1940, rue Des Pins Nicolet (Québec) J3T 1Z9 Tél. : (819) 293-5838
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie	4300, boulevard Bourque Rock Forest (Québec) J1N 2A6 Tél. : (819) 346-8905
Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe	3 800, boulevard Casavant Ouest Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3 Tél. : (450) 774-9154
Syndicat de la relève agricole de Lanaudière	110, Beaudry Nord Joliette (Québec) J6E 6A5 Tél. : (450) 753-7486
Syndicat de la relève agricole des Laurentides-Outaouais	55, rue Grignon Saint-Eustache (Québec) J7P 4X1 Tél. : (450) 472-0440
Syndicat de la relève agricole de la Mauricie	230, rue Vachon Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 8Y2 Tél. : (819) 378-4033
Centre régional des jeunes agriculteurs	3635, rue Panet Jonquière (Québec) G7X 8T7 Tél. : (418) 542-5666
Syndicat de la relève agricole de Saint-Jean-Valleyfield	6, rue du Moulin Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0 Tél. : (450) 454-5115
Syndicat de la relève agricole de la Gaspésie-Les Îles	172, boul. Perron est New Richmond (Québec) G0C 1C0 Tél. : (418) 392-4466
Association de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue	970, avenue Larivière, C. P. 610 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C6 Tél. : (819) 762-0833

11 LES RESPONSABLES DU DOSSIER AGRICOLE DANS LES DIRECTIONS RÉGIONALES D'EMPLOI-QUÉBEC

On compte 17 directions régionales d'Emploi-Québec et, pour l'ensemble de ces directions, environ 150 points de services (centre local d'emploi). Pour connaître le Centre local d'emploi (CLE) le plus près de chez soi, communiquer avec la direction régionale de sa région.

BAS-SAINT-LAURENT	01
350, boulevard Arthur-Buies Ouest Rimouski (Québec) G5L 5C7	Tél. : (418) 725-6226 Téléc. : (418) 722-4856
Personne responsable : Gaston Geneau	Tél. : (418) 725-6226 Courriel : gaston.geneau@mess.gouv.qc.ca

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN	02
210, avenue des Oblats Ouest, 1er étage Chicoutimi (Québec) G7J 2B1	Tél. : (418) 549-0595 Sans frais : 1-800-463-9641 Téléc. : (418) 549-1403
Personne responsable : Richard Boudreault	Tél. : (418) 549-0595 Courriel : richard.boudreau.et@mess.gouv.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE	03
1010, rue Borne Québec (Québec) G1N 1L9	Tél. : (418) 687-3540 Sans frais : 1-800-463-9641 Téléc. : (418) 688-8725
Personne responsable : Martine Roy	Tél. : (418) 687-3540 Courriel : martine.roy@mess.gouv.qc.ca

MAURICIE	04
225, rue des Forges, 5e étage Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z5	Tél. : (819) 371-6422 Sans frais : 1-800-567-7959 Téléc. : (819) 871-6509
Personne responsable : François Hallé	Tél. : (819) 371-4945, poste 232 Courriel : françois.hallé@mess.gouv.qc.ca

ESTRIE	05
891, rue Bowen Sud Sherbrooke (Québec) J1G 2G3	Tél. : (819) 569-9761 Sans frais : 1-800-665-1732 Téléc. : (819) 566-0005
Personne responsable : Michèle Roy	Tél. : (819) 569-9761, Poste 273 Courriel : michèle.roy@mess.gouv.qc.ca

MONTRÉAL	06
5350, rue Lafond Montréal (Québec) H1X 2X2	Tél. : (514) 725-5221 Téléc. : (514) 725-4311
Personne responsable : Dominique Lamy	Tél. : (514) 725-5221, poste 298 Courriel : dominique.lamy@mess.gouv.qc.ca

OUTAOUAIS	07
245, boulevard Cité-des-Jeunes Hull (Québec) J8Y 6L2	Tél. : (819) 772-3035 Téléc. : (819) 772-3250
Personne responsable : Lorraine Bédard	Tél. : (819) 772-3035, poste 266 Courriel : lorraine.bedard@mess.gouv.qc.ca

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	08
1, rue Notre-Dame Nord, C. P. 160 Ville-Marie (Québec) JOZ 3WO	Tél. : (819) 763-3226 Téléc. : (819) 763-3738
Personne responsable : Dominic Rivest	Tél.: (819) 629-6213, poste 235 Courriel : dominic.rivest@mess.gouv.qc.ca

CÔTE-NORD	09
550, boulevard Blanche Baie-Comeau (Québec) G5C 2B3	Tél. : (418) 295-4102 Sans frais : 1-800-463-6443 Téléc. : (418) 295-4102
Personne responsable : Nicole Rioux	Tél. : (418) 295-4102 Courriel : nicole.rioux@mess.gouv.qc.ca

NORD-DU-QUÉBEC	10
333, 3e Rue Chibougamau (Québec) G8P 1N4	Tél. : (418) 748-7643 Sans frais : 1-866-722-7354 Téléc. : (418) 748-2177
Personne responsable : Ghislain Desjardins	Tél. : (418) 748-7643 Courriel : ghislain.desjardins@mess.gouv.qc.ca

GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE	11
47, rue Baker Gaspé (Québec) G4X 1P1	Tél. : (418) 360-8661 Téléc. : (418) 360-8482
Personne responsable : Lorraine Blais	Tél. : (418) 360-8307 Courriel : lorraine.blais@mess.gouv.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES	12
5130, boulevard de la Rive-Sud, bureau 300 Lévis (Québec) G6V 9L3	Tél. : (418) 838-2605 Sans frais : 1-800-463-5907 Téléc. : (418) 833-0726
Personne responsable : Romain Martineau	Tél. : (418) 838-2605 Courriel : romain.martineau@mess.gouv.qc.ca

LAVAL	13
1435, boulevard Saint-Martin Ouest, 5e étage Laval (Québec) H7C 2C6	Tél. : (450) 972-3133 Téléc. : (450) 972-3165
Personne responsable : Sylvain Fortier	Tél. : (450) 972-3133, poste 285 Courriel : sylvain.fortier@mess.agr.gouv.qc.ca

LANAUDIÈRE	14
40, rue Gauthier Sud, 2e étage, bureau 2000 Joliette (Québec) J6E 4J4	Tél. : (450) 752-6888 Sans frais : 1-877-465-1933 Téléc. : (450) 755-1926
Personne responsable : Jacques Chapdelaine	Tél. : (450) 752-6888, poste 235 Courriel :jacques.chapdelaine2@mess.agr.gouv.qc.ca

LAURENTIDES	15

55, rue Castonguay, 2e étage Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9	Tél. : (450) 569-7575 Téléc. : (450) 436-4934
Personne responsable : Josée Desjardins	Tél. : (450) 569-7575, poste 229 Courriel : josee.desjardins@mess.gouv.qc.ca

MONTÉRÉGIE	16

600, boulevard Casavant Est Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7T2	Tél. : (450) 773-7463 Téléc. : (450) 773-3614 Sans frais : 1-877-714-8433
Personne responsable : Jacinthe Faucher	Tél. : (450) 773-7463 Courriel : jacinthe.faucher@mess.gouv.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC	17

1680, boulevard Saint-Joseph, bureau RC 20 Drummondville (Québec) J2C 2G3	Tél. : (819) 475-8701 Téléc. : (819) 475-8781
Personne responsable : François Girard	Tél. : (819) 475-8710 Courriel : francois.girard@mess.gouv.qc.ca

1 LES DONNÉES SUR LA FORMATION AGRICOLE

Tableau H.1 : Inscriptions et diplomation au secondaire, en formation professionnelle

PROGRAMMES	1997-1998			1998-1999			1999-2000			2000-2001			2001-2002	
	Inscription		Dip.	Inscription		Dip.	Inscription		Dip.	Inscription		Dip.	Inscription	
	Plein	Partiel		Plein	Partiel		Plein	Partiel		Plein	Partiel		Plein	Partiel
Horticulture ornementale (1088)	560	145	262*	573	130	253	483	186	255	526	119*	200	495	142
Spécialités en horticulture (5043)	22	1	22	22	0	21	0	21	21	-	14	11	28	1
Mécanique agricole (5070)	174	14	65	187*	15*	82	186*	10	65	191	18	73	124	18
Réalisation d'aménagements paysagers (5071 et 5571)	187	53	121*	157	41	101*	124	46	77	130	57	103	137	28
Arboriculture-élagage (5079)	62	13	32*	74	29	49	73	8	36	70	11	47	77	11
Aquaculture (5094)	15	3	12	10	28	4	37	7	20	14	7	7	8	2
Production horticole (5210/5095)	174	64	120*	182	46	124	155	64	78	207	34	94	213	32
Production laitière (5167 et 5667)	365	61	190*	387	90	204	330*	95	194	375	124	202	304	91
Production de bovins de boucherie (5168 et 5668)	71	16	48	65	28	50	41	8	32	42	18	29	54	17
Production porcine (5171)	86	13	28*	96	13	62	73	12	53	63	22	41	61	8
Fleuristerie (5173)	296	71	219*	276	97	238	218	64	189	210	52*	145	207	42
Total :	**2 012**	**454**	**1 119***	**2 029***	**517***	**1 187**	**1 720***	**521**	**1 020**	**1 828**	**476***	**952**	**1 708**	**392**

* Redressement apporté à certaines données initiales.
Source : ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives.

Tableau H.2 : Inscriptions (temps plein et temps partiel) et diplomation dans le programme 152.A0 *Gestion et exploitation d'entreprise agricole* (GEEA)

Inscription		A-95	A-96	A-97	A-98	A-99	A-00	A-01	A-02
Collégial 1	Hommes	250	270	304	249*	285*	192*	195*	171
	Femmes	92	119	120	100	122	90	73*	72
	Total :	**342**	**389**	**424**	**349***	**407***	**282***	**268***	**243**
Collégial 2	Hommes	201	205	238	246*	194*	213*	174*	160
	Femmes	40	64	96	90*	86*	88	77*	61
	Total :	**241**	**269**	**334**	**336***	**280***	**301***	**251***	**221**
Collégial 3	Hommes	173	208	194	218*	240*	220*	228*	194
	Femmes	50	47	53	92*	80*	93*	89*	82
	Total :	**223**	**255**	**247**	**310***	**320***	**313***	**317***	**276**
3 années	Hommes	624	683	736	713*	719*	625*	597*	525
	Femmes	182	230	269	282*	288*	271*	239	215
	Total :	**806**	**913**	**1 006**	**995***	**1 007***	**896**	**836***	**740**
Nombre de diplomés après 3 ans		**107* (1998)**	**132* (1999)**	**164 (2000)**	**n.d. (2001)**	**n.d. (2002)**	**n.d. (2003)**	**n.d. (2004)**	**n.d. (2005)**

* : Redressement apporté à certaines données initiales.
** : Données fournies par les collèges.
Source : ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives.

Tableau H.3 : Inscriptions (temps plein et temps partiel) et diplomation au collégial, en formation technique

Programme / Automne		A-95 Inscription	A-96 Inscription	A-97 Inscription	A-98 Inscription	A-99 Inscription	A-00 Inscription	A-01 Inscription	A-02** Inscription
153A0 TPA[1]	Hommes	161	160	145	124*	130	110*	92	87
	Femmes	97	110	115	134	147*	131*	117*	114
	Total :	**258**	**270**	**260**	**258***	**277***	**241***	**209***	**201**
	Diplomation (après 3ans)	**61**	**43***	**65**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**
153B0 TPHE[2]	Hommes	66	85	93	113*	110	127*	109*	95
	Femmes	53	84	108	139	148	143*	140*	124
	Total :	**119**	**169**	**201**	**252***	**258**	**270***	**249***	**219**
	Diplomation (après 3ans)	**--**	**54***	**39**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**
153C0 PCHO[3]	Hommes	65	61	56	63	65	62*	68	76
	Femmes	114	93	80	86	121	129*	114*	102
	Total :	**179**	**154**	**136**	**149**	**186**	**191**	**182***	**178**
	Diplomation (après 3ans)	**--**	**29**	**26**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**
153D0 TÉA	Hommes	51	50	50	56	68	58	62*	54
	Femmes	1	1	2	2	4	6	4	3
	Total :	**52**	**51**	**52**	**58**	**72**	**64**	**66***	**57**
	Diplomation (après 3ans)	**12**	**15**	**11**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**
154A0 TTA[4]	Hommes	49	43	45	44	46	46	47*	58
	Femmes	58	84	97	117	119	110	111	120
	Total :	**107**	**127**	**139**	**161**	**165**	**156**	**158***	**178**
	Diplomation (après 3ans)	**31**	**32**	**49**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**
155A0 TÉ[5]	Hommes	10	10	7	6	4	5	8	7
	Femmes	61	58	70	85	96*	90*	86*	84
	Total :	**71**	**68**	**77**	**91**	**100***	**95***	**94***	**91**
	Diplomation **(après 3ans)**	**11**	**27***	**6**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**	**n.d.**

* : Redressement apporté à certaines données initiales.
** : Données fournies par les collèges.
Source : ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives.

---

1 Les données de ce programme regroupent celles de l'ancien programme *Zootechnologie* et du programme actuel *Technologie des productions animales* (TPA).

2 Les données de ce programme regroupent celles des anciens programmes *Techniques des productions végétales* et *Techniques des sols* et celles du programme actuel *Technologie de la production horticole et de l'environnement* (TPHE).

3 Les données de ce programme regroupent celles de l'ancien programme *Horticulture ornementale* et du programme actuel *Paysage et commercialisation en horticulture ornementale* (PCHO).

4 Les données de ce programme regroupent celles des anciens programmes en transformation alimentaire et du programme actuel *Technologie de la transformation des aliments* (TTA).

5 Les données de ce programme regroupent celles de l'ancien programme et celles du programme actuel *Techniques équines* (TÉ).

Tableau H.4 : Total des inscriptions en agriculture au cours par correspondance à l'enseignement collégial

Année	Nombre
1984-1985	2 386
1985-1986	2 233
1986-1987	2 582
1987-1988	3 180
1988-1989	4 067
1989-1990	2 485
1990-1991	3 339*
1991-1992	42**
1992-1993	377
1993-1994	605
1994-1995	506
1995-1996	426
1996-1997	371
1997-1998	318
1998-1999	319
1999-2000	400
2000-2001	297
2001-2002	471
Total général	**24 404**

* Augmentation 1989-1990/1990-1991 = 34,4 %.
Attribuable principalement au cours sur les pesticides (1 391 personnes).

** En 1991-1992, la formation agricole a été transférée au *Centre collégial de formation à distance*. Les inscriptions ont commencé en février 1992 seulement, ce qui a entraîné une diminution importante du nombre d'inscriptions. De plus, les cours offerts sont composés de plusieurs modules qui étaient offerts par la Direction de la formation à distance, ce qui entraîne également une diminution du nombre d'inscriptions.

Source : Cégep@distance, février 2003.

Tableau H.5 : Profil des personnes ayant obtenu une subvention à l'établissement

Exercice financier	Nombre d'entreprises	Nombre de personnes	Nombre		Âge moyen	Scolarité moyenne	Répartition des entreprises par production				
			Hommes	Femmes			Grandes cultures %	Laitière %	Bovine %	Porcine %	Autres %[1]
1987-1988	1319	1 536	654	882	30,1	11,7	8,0	70,0	5,6	9,2	7,1
1988-1989	2 005	2 465	1 152	1 313	30,1	11,4	9,5	66,3	6,7	8,2	9,3
1989-1990	1 503	1 895	997	898	29,5	11,4	11,6	59,0	9,5	7,0	12,9
1990-1991	1 301	1 593	829	764	29,8	11,4	11,7	58,1	11,0	6,7	12,5
1991-1992	648	762	407	355	30,1	11,6	13,3	58,6	11,3	5,7	11,1
1992-1993	1 806	2 168	1 153	1 015	29,3	11,9	5,0	61,5	9,1	7,1	17,2
1993-1994	1 218	1 401	801	600	28,5	12,5	5,3	60,6	12,4	7,5	14,2
1994-1995	1 160	1 340	794	546	30,5	12,3	7,6	52,2	12,9	9,1	18,2
1995-1996	560	602	406	196	29,2	13,5	9,8	50,0	10,5	8,0	21,7
1996-1997	323	341	236	105	28,8	14,1	7,1	51,1	9,0	7,1	25,7
1997-1998	309	330	238	92	27,7	13,8	3,9	54,7	7,8	13,0	20,6
1998-1999	220	232	167	65	28,0	14,0	5,9	51,8	7,7	9,6	25,0
1999-2000	323	337	248	89	27,8	13,8	7,4	52,6	9,0	9,6	21,4
2000-2001	402	432	282	150	28,6	14,0	6,5	49,8	8,2	10,4	25,1
2001-2002	282	301	206	95	28,8	13,7	4,3	55,7	6,7	7,4	25,9

Source : La Financière agricole du Québec, Direction de la recherche et de la planification, septembre 2002.

[1] L'horticulture représente 9,6 % en 2001-2002.

Tableau H.6 : Scolarité selon l'âge des personnes ayant reçu une subvention à l'établissement de 1998 à 2002

Groupe d'âge	Nombre	Scolarité (%)			Total
		11 ans	12 ans	13 ans et plus	
1998-1999					
Hommes					
Moins de 25 ans	83	16,9	16,9	66,2	100 %
25-29 ans	39	12,8	2,6	84,6	100 %
30-34 ans	27	11,1	14,8	74,1	100 %
35 ans et plus	18	5,6	5,6	88,8	100 %
Total :	**167**	**13,8**	**12,0**	**74,2**	**100 %**
Femmes					
Moins de 25 ans	13	-	15,4	84,6	100 %
25-29 ans	16	-	6,2	93,8	100 %
30-34 ans	17	-	-	100,0	100 %
35 ans et plus	19	5,3	10,5	84,2	100 %
Total :	**65**	**1,5**	**7,7**	**90,8**	**100 %**
Ensemble des personnes :	96	14,5	16,7	68,8	100 %
Moins de 25 ans	55	9,1	3,6	87,3	100 %
25-29 ans	44	6,8	9,1	84,1	100 %
30-34 ans	37	5,4	8,1	86,5	100 %
35 ans et plus					
Total :	**232**	**10,3**	**10,8**	**78,9**	**100 %**

Source : La Financière agricole du Québec, Direction de la recherche et de la planification, septembre 2002.

Note : Ce tableau se poursuit sur la page suivante.

Groupe d'âge	Nombre	Scolarité (%) 11 ans	12 ans	13 ans et plus	Total
		1999-2000			
Hommes					
Moins de 25 ans	131	9,9	21,4	68,7	100 %
25-29 ans	63	6,4	9,5	84,1	100 %
30-34 ans	24		25,0	75,0	100 %
35 ans et plus	30	6,7	23,3	70,0	100 %
Total :	**248**	**7,7**	**18,9**	**73,4**	**100 %**
Femmes					
Moins de 25 ans	27	-	-	100,0	100 %
25-29 ans	11	-	-	100,0	100 %
30-34 ans	23	-	8,7	91,3	100 %
35 ans et plus	28	3,6	21,4	75,0	100 %
Total :	**89**	**1,1**	**9,0**	**89,9**	**100 %**
Ensemble des personnes :	158	8,2	17,7	74,1	100 %
Moins de 25 ans	74	5,4	8,1	86,5	100 %
25-29 ans	47	-	17,0	83,0	100 %
30-34 ans	58	5,2	22,4	72,4	100 %
35 ans et plus					
Total :	**337**	**5,9**	**16,3**	**77,8**	**100 %**
		2000-2001			
Hommes					
Moins de 25 ans	117	5,1	23,9	71,0	100 %
25-29 ans	98	7,1	9,2	83,7	100 %
30-34 ans	30	1,0	13,5	76,7	100 %
35 ans et plus	27	5,4	16,2	78,4	100 %
Total :	**282**	**6,4**	**16,7**	**76,9**	**100 %**
Femmes					
Moins de 25 ans	16	6,3	12,5	81,2	100 %
25-29 ans	39	--	12,8	87,2	100 %
30-34 ans	38	--	10,5	89,5	100 %
35 ans et plus	57	1,7	8,8	89,5	100 %
Total :	**150**	**1,3**	**10,7**	**88,0**	**100 %**
Ensemble des personnes :					
Moins de 25 ans	133	5,3	22,5	72,2	100 %
25-29 ans	137	5,1	10,2	84,7	100 %
30-34 ans	68	4,4	11,8	83,8	100 %
35 ans et plus	94	3,2	11,7	85,1	100 %
Total :	**432**	**4,6**	**14,6**	**80,8**	**100 %**
		2001-2002			
Hommes					
Moins de 25 ans	86		44,2	55,8	100 %
25-29 ans	57		31,6	68,4	100 %
30-34 ans	30		26,7	73,3	100 %
35 ans et plus	33		36,4	63,6	100 %
Total :	**206**		**36,9**	**63,1**	**100 %**
Femmes					
Moins de 25 ans	4		25,0	75,0	100 %
25-29 ans	37		18,9	81,1	100 %
30-34 ans	24		16,7	83,3	100 %
35 ans et plus	30		26,7	73,3	100 %
Total :	**95**		**21,1**	**78,9**	**100 %**
Ensemble des personnes :					
Moins de 25 ans	90		43,3	56,7	100 %
25-29 ans	94		26,6	73,4	100 %
30-34 ans	54		22,2	77,8	100 %
35 ans et plus	63		31,7	68,3	100 %
Total :	**301**		**31,9**	**68,1**	**100 %**

Tableau H.7 : Formation agricole des personnes ayant obtenu une subvention à l'établissement de 1997 à 2001 selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Niveau de formation agricole										
	Formation équivalente		Secondaire DEP		Collégial DEC		Collégial AEC		Université		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
1998-1999											
Moins de 25 ans	6	2	28	3	36	5	11	3	2	-	96
De 25 à 29 ans	8	3	9	4	17	8	3	-	2	1	55
De 30 à 34 ans	5	7	10	1	7	6	1	-	4	3	44
35 ans et plus	4	13	4	4	5	1	-	1	5	-	37
Total :	**23**	**25**	**51**	**12**	**65**	**20**	**15**	**4**	**13**	**4**	**232**
1999-2000											
Moins de 25 ans	7	8	64	4	49	13	9	2	2	-	158
De 25 à 29 ans	8	4	20	-	28	5	5	1	2	1	74
De 30 à 34 ans	3	14	9	2	8	4	1	2	3	1	47
35 ans et plus	7	17	10	9	11	-	-	2	2	-	58
Total :	**25**	**43**	**103**	**15**	**96**	**22**	**15**	**7**	**9**	**2**	**337**
Total général	**68**		**118**		**118**		**22**		**11**		**337**
2000-2001											
Moins de 25 ans	1	2	59	5	48	7	9	2	-	-	133
De 25 à 29 ans	11	17	30	6	49	11	4	2	4	3	137
De 30 à 34 ans	9	22	10	4	6	6	5	2	-	4	68
35 ans et plus	9	27	13	12	10	8	2	3	3	7	94
Total :	**30**	**68**	**112**	**27**	**113**	**32**	**20**	**9**	**7**	**14**	**432**
Total général :	**98**		**139**		**145**		**29**		**21**		**432**
2001-2002											
Moins de 25 ans	1	1	38	1	37	2	10	--	--	--	90
De 25 à 29 ans	5	11	18	7	23	16	7	1	4	2	94
De 30 à 34 ans	5	12	8	3	9	6	4	2	4	1	54
35 ans et plus	8	13	12	8	9	3	2	3	2	3	63
Total :	**19**	**37**	**76**	**19**	**78**	**27**	**23**	**6**	**10**	**6**	**301**
Total général :	**56**		**95**		**105**		**29**		**16**		**301**

Source : La Financière agricole du Québec, Direction de la recherche et de la planification, septembre 2002.

SITES INTERNET

LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AU SECONDAIRE

Ensemble des commissions scolaires en formation professionnelle	http://www3.meq.gouv.qc.ca/fpt/ www.inforoutefpt.org/accueil2.htm
Société de formation à distance (SOFAD) des commissions scolaires	www.sofad.qc.ca
Centre régional de formation à distance du Grand Montréal	www.cspi.qc.ca/distance/formation.htm

LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AU COLLÉGIAL

Ensemble des établissements collégiaux	www.inforoutefpt.org
Cégep@distance	www.cegepadistance.ca
Service régional d'admission de Québec	www.sraq.qc.ca
Service régional d'admission du Montréal métropolitain	www.sram.qc.ca
Service régional de l'admission du Saguenay–Lac-Saint-Jean	www.sras.qc.ca

LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION UNIVERSITAIRE

Faculté de médecine vétérinaire Université de Montréal	www.medvet.umontreal.ca/
Télé-Université	www.teluq.uquebec.ca
Université Laval	www.ulaval.ca
Campus Macdonald de l'Université McGill	www.mcgill.ca

LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Agriculture et Agroalimentaire Canada	www.agr.ca
Conseil supérieur de l'éducation	www.cse.gouv.qc.ca/
Direction du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire (DDMOB), MAPAQ	www.agr.gouv.qc.ca/frdt/formation
Direction générale de la formation professionnelle et technique (MEQ)	www.inforoutefpt.org
La Financière agricole du Québec	www.fadq.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	www.agr.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation (MEQ)	www.meq.gouv.qc.ca
Aide financière aux études (MEQ) (Prêt et bourses)	www.afe.gouv.qc.ca
Ministère de la Solidarité sociale – Emploi-Québec	www.mess.gouv.qc.ca

LES ORGANISMES EN BIOALIMENTAIRE

Agri-Réseau	www.agrireseau.qc.ca
Carrefour du bioalimentaire du Québec	http://207.236.161.226/
Centre d'agriculture biologique de La Pocatière	www.cab.qc.ca
Collectifs régionaux en formation agricole	www.inforoutefpt.org/crfa/
Comité sectoriel de la main-d'œuvre de la production agricole	www.cose.upa.qc.ca
Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole	www.cfbmc.com
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) (CPAQ-CPVQ-GÉAGRI)	www.craaq.qc.ca
Agroclic	www.agroclic.com

Fédération de la relève agricole au Québec (FRAQ)	www.upa.qc.ca/federations_specialisees.html
Fédération des agricultrices du Québec (FAQ)	www.upa.qc.ca/federations_specialisees.html
Institut québécois des ressources humaines en horticulture (IQRHH)	www.iqrhh.qc.ca
Institut de recherche et de développement en agroenvironnement	www.irda.qc.ca
Institut de la statistique	www.stat.gouv.qc.ca
Union des producteurs agricoles (UPA)	www.upa.qc.ca
Statistique Canada	www.statcan.ca

LES SITES DE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ActivEmploi	www.activemploi.com
CURSUS : la formation à distance sur demande	www.cursus.edu/
Emploi Avenir Québec	www.qc.hrdc-drhc.qc.ca/Emploi-avenir/
IDCLIC (carrière et placement)	http://www.idclic.qc.ca/
JOBBOOM	www.jobboom.com
The Monster Board-Canada français	http://francais.monster.ca

DÉFINITION

UNITÉS (Crédits)	Mesure étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (cours, stages, recherches, etc.) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes, en vertu d'une convention, un certain nombre de points pouvant s'accumuler jusqu'à ce qu'ils atteignent le total fixé pour la délivrance d'un diplôme.

SIGLES ET ACRONYMES

AEC	Attestation d'études collégiales
AENS	Attestation d'équivalence de niveau de scolarité
AFP	Attestation de formation professionnelle
AJRQ	Association des jeunes ruraux du Québec
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CF	Centre de formation
CFA	Centre de formation agricole
CFP	Centre de formation professionnelle
CLE	Centre local d'emploi
CRAAQ	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
CRRFA	Conseillers régionaux en relève et formation agricole
CS	Commission scolaire
DDMOB	Direction du développement de la main-d'œuvre du bioalimentaire
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires

DGFPT	Direction générale de la formation professionnelle et technique
DSE	Direction de la sanction des études
FA	Financière agricole
FAQ	Fédération des agricultrices du Québec
FRAQ	Fédération de la relève agricole du Québec
HACCP	Hazard Analysis and Critical Control Point
ITA	Institut de technologie agroalimentaire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
PSFA	Plan de soutien en formation agricole
REPERES	Répertoire informatisé de données en information scolaire et professionnelle
RFA	Répondants en formation agricole
SEA	Service d'éducation des adultes
SRAM	Service régional d'admission du Montréal métropolitain
SRAQ	Service régional d'admission de Québec
SRAS	Service régional d'admission du Saguenay–Lac-Saint-Jean
TENS	Tests d'équivalence de niveau de scolarité
UPA	Union des producteurs agricoles